

**La perception de l'accès au financement
chez les femmes entrepreneures**

Publié par la Direction des communications, MIC

Le rapport ***La perception de l'accès au financement chez les femmes entrepreneures*** a été rédigé par Mmes Andrée Lafortune, professeure agrégée à l'École des Hautes Études Commerciales et Louise St-Cyr, professeure agrégée et titulaire, Chaire de développement et de relève de la PME, École des Hautes Études Commerciales, Montréal.

Ce rapport a été réalisé dans le contexte du projet *Femmes et financement* soumis par la Chaire de développement et de relève de la PME, au Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin et au ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC).

Conception : Graphissimo communication visuelle

Pour toute demande d'exemplaire de cette publication, veuillez vous adresser à :

Ministère de l'Industrie et du Commerce

Direction des communications
710, place D'Youville, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Téléphone : (418) 691-5950

Télécopieur : (418) 644-0118

Courriel : info@mic.gouv.qc.ca

Internet : <http://www.mic.gouv.qc.ca>

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 2-550-36671-9

© Gouvernement du Québec, 2000

REMERCIEMENTS

Cette étude doit son existence à la collaboration de plusieurs personnes. Nous tenons à remercier les membres du Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin et plus particulièrement Mme Huguette Biage-Major et les membres du comité « financement » pour leur engagement et leur soutien. Nous souhaitons remercier Mme Sylvie Ratté, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante pour son précieux soutien lors de la conception du questionnaire et la gestion des envois. Nos remerciements vont aussi à M. Cédric Bourgeois (HEC) pour son patient travail d'analyse statistique et à Mme Rachel Beaudoin (HEC) pour sa disponibilité et sa minutie dans la mise en pages du rapport. L'École des Hautes Études Commerciales mérite également notre reconnaissance pour sa participation par l'entremise de la Chaire de développement et de relève de la PME. Enfin, nous voulons souligner l'importance de l'appui du ministère de l'Industrie et du Commerce à l'entrepreneuriat féminin.

Andrée Lafortune

Louise St-Cyr

Cette recherche a bénéficié de la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), région du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUE	6
SOMMAIRE DE L'ÉTUDE	7
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	9
2. RECENSION DES ÉCRITS	11
3. MÉTHODE	13
3.1 La population étudiée	13
3.2 L'outil d'enquête	13
3.3 L'administration du questionnaire et l'analyse	14
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET ANALYSE	15
4.1 Présentation des personnes interrogées et de leurs entreprises	15
4.2 Recours au financement et aux autres services bancaires	19
4.3 Perceptions et satisfaction reliées aux relations avec les institutions bancaires	22
4.4 Explication de la satisfaction	25
4.4.1 La satisfaction croisée avec certaines variables	25
4.4.2 La présence de problèmes croisée avec certaines variables	29
4.4.3 Les caractéristiques des entrepreneures ayant l'impression d'être traitées différemment parce qu'elles sont des femmes	33
CONCLUSION	35
BIBLIOGRAPHIE	37
ANNEXE 1-A : FRÉQUENCES DES RÉPONDANTES SE DÉCLARANT PROPRIÉTAIRES ET DIRIGEANTES	39
ANNEXE 1-B : FRÉQUENCES DES RÉPONDANTES AYANT LA PERCEPTION D'ÊTRE TRAITÉES DIFFÉREMMENT PARCE QU'ELLES SONT DES FEMMES	49
ANNEXE 1-C : COMPARAISON DES FRÉQUENCES	59
ANNEXE 2 : LETTRE DE PRÉSENTATION ET QUESTIONNAIRE 1 : LA PERCEPTION DES ENTREPRENEURES	71
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE 2 : LE POINT DE VUE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	75

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUE

Tableau 1:	Nombre d'années à la direction de l'entreprise	15
Tableau 2:	Statut de propriété des personnes interrogées	16
Tableau 3:	Nombre d'employés des entreprises des personnes interrogées	17
Tableau 4:	Répartition des types de prêts sollicités par les entrepreneures	19
Tableau 5:	Motifs de non-recours au financement des institutions financières	21
Tableau 6:	Autres services utilisés par les personnes interrogées	22
Tableau 7:	Problèmes vécus dans les relations avec les institutions financières	23
Tableau 8:	Degré de satisfaction	24
Tableau 9:	Satisfaction et nombre d'années à titre d'entrepreneure	25
Tableau 10:	Âge et satisfaction	26
Tableau 11:	Satisfaction et chiffre d'affaires	26
Tableau 12:	Satisfaction et nombre d'employés	27
Tableau 13:	Satisfaction et statut de propriété	27
Tableau 14:	Satisfaction et connaissance du secteur d'activité par le directeur de compte	28
Tableau 15:	Satisfaction et degré d'utilisation des services	28
Tableau 16:	Présence de problèmes et statut de propriété	29
Tableau 17:	Présence de problèmes et nombre d'années à titre d'entrepreneure	29
Tableau 18:	Présence de problèmes et âge de l'entrepreneure	30
Tableau 19:	Présence de problèmes et connaissance du secteur d'activité par le directeur de compte	30
Tableau 20:	Statut juridique de l'entreprise et problèmes vécus avec les institutions financières	31
Tableau 21:	Chiffre d'affaires et problèmes vécus avec les institutions financières	32
Tableau 22:	Nombre d'employés et problèmes vécus avec les institutions financières	32
Tableau 23:	Âge de l'entrepreneure et problèmes vécus avec les institutions financières	33
Graphique 1:	Secteur d'activité des répondantes	18

SOMMAIRE DE L'ÉTUDE

À la suite de la publication du rapport *Entreprendre au féminin* (1997), le ministère de l'Industrie et du Commerce constituait en 1999 un groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin ayant pour mandat de mettre en œuvre les recommandations de ce rapport. Pour assumer la responsabilité d'appliquer ces recommandations, cinq comités ont été formés, dont le comité «*financement*», qui s'est intéressé à l'accès au financement des femmes entrepreneures.

Après avoir recueilli le point de vue des institutions financières à propos de la mise en application des recommandations du rapport, le comité «*financement*» a jugé bon de mesurer, au moyen d'une enquête, comment les entrepreneures percevaient ces mêmes points. Cela permettait aux institutions financières de mieux juger du succès de leurs interventions auprès de ces dernières. L'enquête, dont le présent rapport fait état, se situe donc dans la continuité des études réalisées sur la perception qu'ont les femmes entrepreneures de leurs relations avec les institutions financières et vise à mesurer leur satisfaction à cet égard et à identifier certains des facteurs pouvant l'expliquer.

Un questionnaire, administré par télécopieur, a servi à recueillir l'opinion des femmes propriétaires. Ce dernier était divisé en trois parties. La première partie visait à établir le profil de l'entrepreneure et de son entreprise. Dans la deuxième partie, nous nous sommes intéressées à l'utilisation des services offerts par les institutions financières durant les cinq années précédentes, non seulement en rapport avec l'accès au crédit mais aussi en rapport avec les autres services auxquels les femmes ont fait appel. Enfin, la troisième partie se penchait sur la nature des problèmes ressentis par les entrepreneures dans leurs relations avec les institutions financières, sur leurs perceptions des efforts déployés par ces institutions pour les appuyer et sur un traitement différent du fait d'être une femme. En conclusion, le questionnaire demandait

aux personnes interrogées d'indiquer leur niveau de satisfaction générale à l'égard de leur institution financière.

Dans l'ensemble, on constate que la majorité des personnes interrogées sont satisfaites ou très satisfaites des services de financement des institutions financières. Cependant, près de la moitié d'entre elles indiquent avoir vécu des problèmes avec leur institution financière au cours des cinq années précédentes. Le quart des entrepreneures déplorent qu'on leur ait imposé des conditions générales de financement trop strictes, alors que 15% indiquent avoir obtenu un financement moins élevé que celui désiré. Comme 13% des personnes interrogées se plaignent d'avoir subi un refus de financement sans justification valable, il semble y avoir un problème de communication entre l'institution financière et sa cliente. Enfin, 14% des personnes interrogées mentionnent comme un problème le fait qu'elles aient dû être endossées par leur conjoint. Mentionnons que les plus jeunes, celles qui ont le moins d'années à la direction de l'entreprise et les propriétaires uniques ont rapporté avoir vécu plus de problèmes que les autres. Ces entrepreneures se disent aussi plus insatisfaites de leurs relations avec leur institution financière.

Près de la moitié des 18% des personnes interrogées qui n'ont pas effectué de demande de financement disent n'avoir eu aucun besoin de financement. Et, de façon un peu similaire, le quart de ces femmes indiquent avoir financé leur entreprise au moyen de leurs propres profits. Seules quelques-unes évoquent comme motif la peur d'un refus de la part de leur institution financière.

En ce qui a trait à la relation avec le responsable de compte, le tiers des entrepreneures interrogées se disent incommodées par les changements fréquents de responsable. En effet, près d'une femme sur cinq considère que ce responsable a des connaissances générales

insuffisantes et le taux grimpe à 40 % lorsqu'il s'agit de la connaissance de leur secteur d'activité spécifique.

L'enquête met également en lumière le fait que seules 12 % des entrepreneures se sentent appuyées par leur institution. Finalement, soulignons qu'une portion non négligeable des femmes, soit près du quart, pensent qu'elles sont

traitées différemment parce qu'elles sont des femmes. D'ailleurs, une section du rapport examine de plus près les caractéristiques de ces entrepreneures. Nous concluons en mentionnant les points spécifiques qui méritent l'attention des institutions financières. Nul doute qu'il est de l'intérêt, tant des institutions financières que des femmes entrepreneures, de poursuivre la réflexion sur l'accès au financement bancaire.

1

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

En 1997, Mme Rita Dionne-Marsolais, alors ministre déléguée à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie, mettait sur pied un groupe de travail dont l'objectif était d'offrir une réflexion de fond sur la situation de l'entrepreneuriat féminin au Québec. Ce groupe de travail publiait, quelques mois plus tard, un rapport qui présentait un ensemble de recommandations visant l'amélioration de la situation des femmes entrepreneures¹. Entre autres, une partie de ces recommandations s'adressaient aux institutions financières. Ces dernières, parties prenantes au rapport, s'engageaient à mettre en œuvre un ensemble de stratégies afin d'apporter des solutions aux problèmes soulevés par les femmes entrepreneures.

En 1999, le ministère de l'Industrie et du Commerce constituait un groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin ayant pour mandat de mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail. Dès la création du groupe-conseil, cinq comités étaient formés, chacun ayant la responsabilité d'appliquer une partie des recommandations. Le comité «*financement*» se voyait ainsi attribuer, entre autres, la responsabilité du suivi des recommandations suivantes²:

- l'intégration par les institutions financières dans leurs programmes de développement des ressources humaines d'une formation adaptée aux spécialistes en crédit et aux directeurs de comptes, leur permettant :
 - de mieux connaître les particularités des PME dirigées par des femmes et l'importance de ces dernières dans l'économie québécoise,
- d'acquérir des attitudes appropriées aux besoins et aux attentes des femmes entrepreneures,
- de développer des habiletés en matière de conseils aux entrepreneures dans leur démarche de financement ;
- l'élaboration par les institutions financières, en collaboration avec l'Association des banquiers canadiens, de contenus d'information et d'activités de formation concernant l'entrepreneuriat féminin, destinés aux spécialistes en crédit et aux directeurs de compte ;
- la mise en place, par les institutions financières, de mécanismes permettant de réduire l'impact négatif du taux de rotation des directeurs de compte ;
- la révision par les institutions financières de leur pratique en rapport à leur exigence de cautionnement du conjoint ;
- l'appui des institutions financières au développement d'activités d'information et de formation communes pour les entrepreneures, les directeurs de compte et les spécialistes en crédit, dans le but d'atténuer les barrières culturelles qui peuvent encore subsister ;
- l'atteinte par les institutions financières d'un objectif de directeurs de comptes féminins de 50 % d'ici cinq ans ;
- le soutien des institutions financières pour la tenue d'événements ayant pour objectif la promotion des femmes entrepreneures et le maillage entre réseaux d'affaires.

¹ *Entreprendre au féminin*, rapport du groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, novembre 1997, 40 p.

² Ces recommandations découlait à la fois d'une revue de littérature et de groupes de discussion réalisés par le groupe de travail. Un bref aperçu de la littérature apparaît dans la prochaine section.

Après avoir recueilli le point de vue des institutions financières au sujet de la mise en application des recommandations du rapport³, le comité «*financement*» a jugé bon de mesurer, au moyen d'une enquête, comment les entrepreneures percevaient ces mêmes points. Cela permettait aux institutions financières de mieux juger du succès de leurs interventions auprès de ces dernières.

Ce rapport fait état des résultats de l'enquête menée auprès des entrepreneures. La première section présente d'abord une brève revue de la littérature. La méthode d'enquête fait l'objet de la deuxième section. La présentation des résultats et leur analyse en constituent la troisième partie. Finalement, la conclusion et quelques recommandations sont présentées dans la dernière section.

³ Pour ce faire, un sondage a été réalisé par le comité auprès des sept grandes banques canadiennes et du mouvement Desjardins. Les résultats de ce sondage sont présentés dans le rapport du groupe-conseil, déposé en juin 2000, qui s'intitule : *Les défis des entrepreneures*, rapport du groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, Ministère de l'Industrie et du Commerce, juin 2000, 32 p.

RECENSION DES ÉCRITS

Les écrits sur le financement des femmes entrepreneures peuvent être classés en deux catégories. Il y a d'abord ceux qui ont cherché à mesurer l'utilisation du financement institutionnel par les entrepreneures et ceux qui ont étudié les difficultés d'accès au financement.

En ce qui a trait aux études de la première catégorie, elles tendent à montrer que les femmes propriétaires d'entreprise font moins appel au financement institutionnel que leurs homologues masculins. Les premières études, réalisées au Canada et aux États-Unis, ont constaté ce fait, tant au chapitre du capital de départ qu'à celui du financement en cours d'exploitation (Lavoie, 1988; Belcourt, Burke et Lee-Gosselin, 1991; Hisrich et Brush, 1986). Les auteurs ont cherché à en expliquer les causes. Les raisons invoquées sont les suivantes :

- des besoins de capitaux moins importants ;
- une aversion plus grande pour le risque entraînant, entre autres, une utilisation plus intensive du réinvestissement des bénéfiques comme source de financement ;
- l'inexpérience vis-à-vis les demandes effectuées auprès des institutions financières ;
- la peur d'essayer un refus (Kozmetsky, 1989; Hisrich et Brush, 1986).

D'autres études plus récentes ont confirmé cet endettement plus faible (Bouhachi, St-Cyr, 1997; Thompson, Lightstone et cie, 1998) et bien qu'il semble qu'aux États-Unis, tout au moins, le recours au financement bancaire par les femmes soit maintenant plus fréquent, il n'en reste pas moins que les montants empruntés demeurent beaucoup plus faibles (NFWBO, 1996). Soulignons que la peur d'essayer un refus demeure

plus grande chez les femmes propriétaires que chez les hommes (Thompson, Lightstone et cie, 1998), ce qui laisse entendre qu'un certain travail reste à faire auprès de celles-ci.

Le faible recours au financement institutionnel mérite d'être examiné, puisqu'il peut représenter à la fois un potentiel de croissance (et de rendement) sous-exploité et des difficultés accrues pour les femmes dans la gestion de leur entreprise. Il est vrai que le niveau d'endettement constitue un choix pour un entrepreneur. Cependant, on s'explique mal pourquoi les femmes choisiraient systématiquement de s'endetter moins, l'aversion plus grande pour le risque n'étant, à toutes fins utiles, pas documentée. D'autant plus que l'esprit d'entreprise cadre mal avec cette notion d'aversion.

Quant à la deuxième catégorie d'études, soit celles traitant des difficultés d'accès au financement plus importantes, on peut, elles aussi, les subdiviser en deux parties.

Certains auteurs ont cherché à mesurer, de façon objective, si les entrepreneures éprouvaient plus de difficultés que leurs homologues masculins. La présence de difficultés peut s'exprimer par des refus plus fréquents lors de demandes de financement ou par des conditions d'emprunt moins favorables.

La plupart des études menées sur ce sujet constatent des difficultés plus importantes, que ce soit sur le plan du taux de refus ou sur celui des conditions de crédit (Riding et Swift, 1990; Wynant et Hatch, 1991; Fabowale, Orser et Riding, 1995; Marleau, 1995). Quant à l'étude de Thompson, Lightstone et cie, menée annuellement pour le compte de l'Association des banquiers canadiens, elle constatait que l'on refusait plus souvent les demandes des femmes propriétaires en 1996 et 1997. En 1998, le taux de refus était équivalent pour les deux groupes⁴.

⁴ Notons, cependant, le faible nombre de répondantes en 1998, soit 45 femmes propriétaires uniques sur 716 répondants par rapport à 70 sur 950 en 1997 et 99 sur 1 039 en 1996.

Même si toutes ces études semblent converger quant au constat de base, elles diffèrent sensiblement au chapitre de l'interprétation des résultats obtenus. De fait, à l'exception de l'étude de Marleau (1995), les auteurs s'entendent pour affirmer que les différences de traitement des entrepreneures peuvent être expliquées par les caractéristiques des femmes ou de leur entreprise : manque d'expérience en affaires, entreprise de plus petite taille, plus jeune, moins rentable. En d'autres termes, le risque plus élevé que présentent les femmes entrepreneures justifie la différence de traitement. Ces études ont évidemment utilisé des méthodes et des échantillons différents, ce qui nous laisse perplexe quant à l'explication de la divergence de résultats entre la recherche de Marleau et celle des autres. Où se situe la vérité ? Pour tenter d'éclairer davantage le débat, une analyse récente de 1393 dossiers bancaires, effectuée par Haines, Orser et Riding (1999), arrivait à la conclusion que seuls la taille de l'entreprise, son âge et le secteur d'activité expliquent les conditions de crédit faites aux femmes. Cependant, de l'avis même des auteurs, seuls les dossiers des femmes ayant emprunté auprès d'une institution financière ont été examinés. Toute la problématique concernant les refus n'a donc pas été analysée et, de ce fait, l'étude, bien que majeure, ne répond pas à toutes les questions.

D'autres auteurs se sont plutôt attardés à mesurer la perception qu'ont les femmes entrepreneures des institutions financières, leur satisfaction à l'égard de ces dernières et leur impression d'être traitées différemment parce qu'elles sont des femmes.

Bien que les méthodes diffèrent d'une étude à l'autre, la plupart arrivent à la conclusion qu'environ 25 % des personnes interrogées ont l'impression d'être traitées différemment parce qu'elles sont des femmes (Hisrich et O'Brien, 1982; Pellegrino et Reece, 1982; Stevenson, 1983; Belcourt, Burke et Lee-Gosselin, 1991; Wynant et Hatch, 1991). D'une façon générale, les

entrepreneures ont mentionné un manque d'attention de la part des directeurs de compte, un manque de confiance, voire de respect de la part de ces derniers (Banque nationale du Canada, 1996; Riding et Swift, 1990). Par ailleurs, les études de Thompson, Lightstone et cie, de 1996, 1997 et 1998 n'ont pas mesuré un taux de satisfaction plus faible des femmes envers leur institution financière.

Dans le contexte de groupes de discussion menés par le groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin en 1997, les sources d'insatisfaction mentionnées par les femmes étaient, entre autres, les suivantes : le taux de rotation élevé des directeurs de compte, le manque de services personnalisés et le manque de sensibilité des directeurs de compte à l'égard de leur projet et de leurs besoins propres (*Entreprendre au féminin*, 1997). Notons également que plusieurs ont mentionné ne pas avoir recours au financement de peur d'avoir à subir l'humiliation de l'exigence de cautionnement du conjoint par l'institution financière, demande d'ailleurs plus fréquente pour les femmes que pour les hommes (Thompson, Lightstone et cie, 1996, 1997 et 1998).

Au chapitre de la perception donc, soulignons cette notion d'un traitement différent pour certaines d'entre elles de même qu'une insatisfaction au sujet de la relation avec le directeur de compte (manque de connaissances et de sensibilité, et rotation élevée) et au sujet d'une condition en particulier, soit l'exigence de l'endossement du conjoint.

L'enquête, dont le présent rapport fait état, se situe dans la continuité des études réalisées sur la perception qu'ont les femmes entrepreneures de leurs relations avec les institutions financières et vise à mesurer leur satisfaction à cet égard et à identifier certains des facteurs pouvant l'expliquer.

3

MÉTHODE

3.1 LA POPULATION ÉTUDIÉE

Au cours de l'enquête, nous avons interrogé des femmes propriétaires dirigeantes d'entreprises, constituées ou non en société, avec ou sans employés. Bien que cette définition ne tienne pas compte de certaines dimensions pouvant contribuer à cerner la notion d'entrepreneur (entre autres la prise en charge des risques reliés à la gestion de l'entreprise), elle présente l'avantage de l'objectivité à propos de l'identification de la population étudiée. Deux banques de noms ont été utilisées, soit celle des femmes propriétaires de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante – division du Québec (2 933 sujets) et celle constituée par la Direction de la gestion d'entreprises du ministère de l'Industrie et du Commerce et qui contient les noms de femmes dirigeantes d'entreprises dans les secteurs manufacturier et tertiaire-moteur⁵ (458 sujets), pour une population totale de 3 393 noms.

3.2 L'OUTIL D'ENQUÊTE

Un questionnaire (voir annexe 2), administré par télécopieur, a servi à recueillir l'opinion des femmes propriétaires. Ce dernier était divisé en trois parties. La première partie visait à établir le profil de l'entrepreneure et de son entreprise, plus précisément en ce qui a trait aux caractéristiques ayant servi à expliquer les difficultés d'accès au financement : âge de l'entrepreneure, niveau de scolarité, expérience antérieure en gestion, statut de propriété, taille et âge de l'entreprise, et secteur d'activité.

Dans la deuxième partie, nous avons voulu mesurer la fréquence de l'utilisation des services offerts par les institutions financières durant les cinq dernières années, non seulement

en rapport avec l'accès au crédit (fréquence des démarches de crédit auprès de ces dernières, succès de ces démarches et types de prêt sollicités) mais aussi en rapport avec les autres services auxquels les femmes ont eu recours. Une période de cinq ans constituait un maximum puisqu'il semblait important de pouvoir distinguer, parmi les personnes interrogées, les femmes qui avaient eu des contacts relativement récents avec des institutions financières de celles qui n'en avaient pas eu.

Enfin, la troisième partie cherchait à mesurer les points suivants :

- la nature des problèmes perçus dans les relations avec les institutions financières et plus particulièrement :
 - l'exigence du cautionnement du conjoint,
 - la perception des entrepreneures de l'expertise des directeurs de compte, d'abord de façon générale, mais aussi en fonction de leur secteur d'activité,
 - la perception des conséquences (négatives ou non) de la rotation des directeurs de compte;
- leur perception des efforts déployés par les institutions financières pour appuyer les femmes entrepreneures;
- leur impression d'être traitée différemment parce qu'elles sont des femmes;
- leur satisfaction générale à l'égard de leur institution financière.

Il est à remarquer que cette dernière section constituait le cœur de l'enquête, les deux premières servant essentiellement à expliquer les réponses obtenues dans la troisième partie. Le besoin de faire le parallèle

⁵ Le MIC définit ainsi le secteur tertiaire-moteur. Il s'agit des entreprises à forte valeur ajoutée qui exercent un effet d'entraînement sur une autre activité. Les industries retenues dans cette catégorie sont : les télécommunications, l'énergie électrique, les intermédiaires financiers et les services aux entreprises.

avec les réponses des institutions financières à la première enquête a également influé sur le choix des questions. On retrouvera à l'annexe 3 le questionnaire de cette première enquête.

3.3 L'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE ET L'ANALYSE

Le questionnaire a été administré par télécopieur au printemps 2000 après avoir été testé au préalable auprès des membres du groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin. Un rappel a été effectué trois semaines après le premier envoi. Toutes les étapes d'envoi, de rappel et de retour des questionnaires ont été centralisées. La codification et la saisie des données ont été sous la responsabilité de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Les deux banques de données n'étant pas nécessairement mutuellement

exclusives, la vérification des numéros de télécopieur a été effectuée avant la saisie des données pour éviter le double comptage.

Au total, 736 questionnaires nous ont été retournés, pour un taux global de réponses de 21,7 %, soit un taux satisfaisant. Certains questionnaires ont dû être retirés, puisque les personnes ayant rempli ces questionnaires n'étaient pas des propriétaires dirigeantes d'entreprise. En conséquence, le nombre final de personnes qui ont répondu s'élève à 675. Quant au traitement des données, nous avons procédé à une analyse statistique descriptive de l'information recueillie. Nous avons également effectué des analyses de corrélation dans le but d'expliquer les résultats obtenus. La section qui suit présente une analyse de ces données.

4

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET ANALYSE⁶

4.1 PRÉSENTATION DES PERSONNES INTERROGÉES ET DE LEURS ENTREPRISES

Cette section présente les femmes entrepreneures qui ont participé à l'étude et brosse à grands traits le profil de leur entreprise. Ce portrait des personnes interrogées vise à les situer par rapport aux femmes entrepreneures au Québec et à permettre une analyse plus nuancée de leurs réponses.

La majorité des femmes qui ont répondu à l'enquête n'en sont pas à leurs premières années à titre d'entrepreneures, puisque plus de 60 % d'entre elles dirigent leur entreprise depuis plus de cinq ans, dont 44 % depuis plus de 10 ans. On peut ainsi penser que ces femmes détiennent une bonne connaissance des activités de leur entreprise. De plus, le fait que l'entreprise ait dépassé le seuil critique des cinq ans pour la consolidation des activités témoigne d'un certain succès en affaires. Par ailleurs, le tiers des

personnes interrogées dirige leur entreprise depuis cinq ans ou moins (voir tableau 1).

Un tiers des personnes interrogées se déclarent propriétaires uniques, alors que 41 % partagent la propriété avec le mari ou le conjoint. Ces femmes qui allient affaires et amour le font de façon égalitaire dans 62 % des cas. Près de 16 % se trouvent majoritaires au sein de l'entreprise alors que 22 % possèdent une participation minoritaire. Cette répartition est assez semblable à celle où le partenariat n'est pas avec le conjoint, si ce n'est qu'alors 19 % des femmes détiennent la majorité du capital de l'entreprise. Des études antérieures ont montré que l'accès au financement était plus difficile pour les propriétaires uniques (Bouhachi, St-Cyr, 1997) que pour les femmes copropriétaires (voir tableau 2). L'exigence fréquente de l'endossement par le conjoint constitue une difficulté supplémentaire pour ces propriétaires uniques, que ce soit parce qu'elles sont célibataires ou que le conjoint n'est pas partie prenante dans l'entreprise (voir tableau 2).

TABLEAU 1

NOMBRE D'ANNÉES À LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE

NOMBRE D'ANNÉES	FRÉQUENCE ⁷	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
2 ans ou moins	61	9	9
3 à 5 ans	177	26	35
6 à 9 ans	142	21	56
10 ans et plus	295	44	100
TOTAL	675	100	-

⁶ On retrouve à l'annexe 1-A, les tableaux présentant les fréquences des réponses à toutes les questions de l'enquête. Dans la section de la présentation des résultats et de l'analyse, seulement certains des tableaux sont présentés.

⁷ Le nombre total de données diffèrent parfois du nombre questionnaires analysés: il peut s'agir d'une question où plusieurs réponses pouvaient être indiquées par la répondante ou de questions non répondues.

TABLEAU 2

STATUT DE PROPRIÉTÉ DES PERSONNES INTERROGÉES						
Propriétaire unique					206	33 %
Copropriétaire	Majoritaire		Égalitaire		Minoritaire	
Propriétaire avec le mari/conjoint	41	16 %	157	62 %	56	22 %
Propriétaire avec un(e) ou des partenaires	31	19 %	105	63 %	31	19 %
					167	27 %

Un fort pourcentage des personnes interrogées (79 %) indiquent que leur entreprise est constituée en société par actions, alors que les autres ont formé des sociétés de personnes ayant le statut juridique d'entreprise enregistrée. La société par actions constitue une personne morale, qui paie ses impôts à titre de « corporation » et dont la responsabilité des propriétaires est limitée à leur mise de fonds. Toutefois, en pratique, les institutions bancaires exigent souvent l'endossement personnel du ou des propriétaires, ce qui rend caduque la limitation de responsabilité financière.

Pour déterminer la taille d'une entreprise, on la considère habituellement sous deux angles, soit le nombre d'employés et le chiffre d'affaires. Selon l'étude *Les PME au Québec, État de la situation* publiée par ministère de l'Industrie et du Commerce (1999), 91 % des employeurs du Québec embauchaient moins de 20 personnes en 1996. Qu'en est-il des femmes entrepreneures interrogées? Les résultats sont similaires : 81 % d'entre elles embauchent moins de 20 personnes. L'étude de Sylvie Ratté (1999) sur les

entrepreneures québécoises indique qu'en 1997, une forte majorité de femmes entrepreneures, soit 73 %, n'avait pas d'employé. Cette proportion était alors de 53 % chez les hommes. Donnée un peu surprenante, seulement 11 % des entrepreneures ayant participé à notre enquête précisent n'avoir aucun employé (voir tableau 3). On retrouve donc dans notre population la caractéristique du faible nombre d'employés mais une plus grande proportion de femmes y agissent à titre d'employeur. Les femmes travaillant seules à leur compte sont moins nombreuses parmi nos répondantes. On peut supposer que les femmes qui ont choisi d'être membres de la FCEI s'identifient plus que les autres entrepreneures aux notions d'entreprise et d'employeur. En ce qui a trait au chiffre d'affaires de leur entreprise, les deux tiers des personnes interrogées indiquent qu'il s'élève à moins de un million de dollars et 13 % précisent qu'il est de moins de 100 000 \$. Que ce soit sous l'angle du nombre d'employés ou celui du chiffre d'affaires, on peut conclure que les participantes à cette étude dirigent principalement des PME.

TABLEAU 3

NOMBRE D'EMPLOYÉS DES ENTREPRISES DES PERSONNES INTERROGÉES

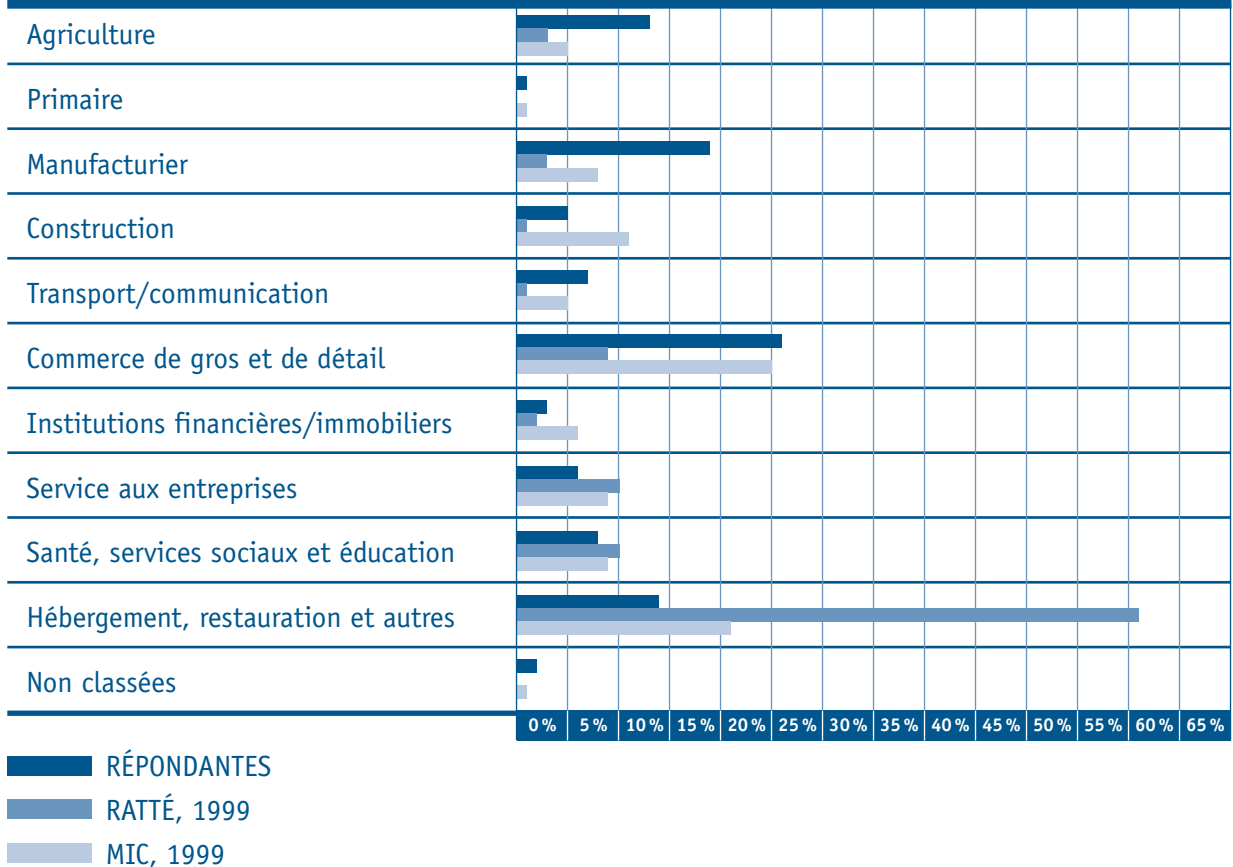
NOMBRE D'EMPLOYÉS	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
0	73	11	11
1 à 4	240	36	47
5 à 19	226	34	81
20 et plus	126	19	100
TOTAL	665	100	-

Le secteur d'activité où se trouve une entreprise peut être un facteur qui influence l'accès au financement bancaire. En effet, le risque d'affaires, le rendement possible et les garanties disponibles peuvent varier considérablement selon le secteur. Les femmes entrepreneures de notre étude œuvrent dans tous les secteurs d'activité mais se concentrent principalement dans le commerce de détail (22%), le secteur manufacturier (19%), ainsi que l'hébergement, la restauration et les autres services personnels (14%). Il nous a paru intéressant de comparer ces résultats à ceux obtenus par Sylvie Ratté (1999) pour les entrepreneures québécoises et aux statistiques sur les PME publiées par le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)

en 1999. Comme le montre le graphique 1, les secteurs d'activité des femmes de notre échantillon sont plus variés que dans la population des entrepreneures québécoises et se rapprochent davantage des statistiques établies par le MIC, sauf en ce qui concerne l'écart pour le secteur manufacturier. En additionnant les pourcentages pour les secteurs primaire, manufacturier, de la construction et du transport/communication, on obtient 32%. Comme ces secteurs exigent habituellement des actifs immobilisés importants, on peut penser que les besoins de financement y sont plus élevés, tout comme les biens à offrir en garantie, une fois l'entreprise bien implantée.

GRAPHIQUE 1

SECTEURS D'ACTIVITÉ DES RÉPONDANTES



Chacun de ces secteurs d'activité possède ses caractéristiques, ses risques, ses occasions et son réseau d'intervenants. Pourtant, avant de diriger leur entreprise, seulement 54 % des personnes interrogées mentionnent qu'elles avaient une expérience de travail dans ce secteur. Pour 46 % des femmes entrepreneures de notre étude, il a donc fallu relever le double défi de l'entrepreneuriat et de l'acquisition des connaissances liées au secteur d'activité. Par ailleurs, pour plusieurs personnes interrogées, il s'agissait d'une première incursion dans le domaine de la gestion, puisque 58 % indiquent qu'elles n'avaient aucune expérience antérieure de gestion avant de diriger leur entreprise.

La majorité des femmes entrepreneures de notre étude s'est familiarisée avec la gestion en l'exerçant plutôt que par des études : seulement 42 % ont suivi une formation en gestion ou en administration. Toutefois, le niveau de scolarité est plus élevé que dans la population en général. En effet, 39 % détiennent un diplôme d'études secondaires, 30 % un diplôme d'études collégiales et 29 % un diplôme universitaire. Cela correspond au degré d'instruction des entrepreneures du Québec en 1997. À ce propos, l'étude de Sylvie Ratté (1999) précise que 64 % d'entre elles avaient réalisé des études post-secondaires.

Enfin, 79 % des femmes entrepreneures ayant répondu à cette étude ont plus de 35 ans.

Seulement 6 % n'ont pas atteint 30 ans, alors que 25 % des personnes interrogées ont 50 ans et plus. On peut donc présumer que ces femmes ont une expérience de la vie et du marché du travail qui intervient dans la gestion de leur entreprise.

En résumé, ces femmes entrepreneures qui ont participé à notre étude sont en majorité des femmes expérimentées et matures, qui dirigent leur entreprise depuis plusieurs années. Le tiers d'entre elles agit comme propriétaire unique alors que 41 % ont formé un partenariat avec leur conjoint. À la tête d'une société par actions, elles emploient moins de 20 personnes et le chiffre d'affaires des deux tiers des entreprises est inférieur à 1 million de dollars. Les personnes interrogées se retrouvent dans des secteurs d'activité variés, mais se concentrent principalement dans le commerce de détail, le secteur manufacturier et le secteur regroupant l'hébergement, la restauration et les autres services personnels. Bien que fortement scolarisées, la majorité des femmes n'ont pas suivi de formation en gestion ou en administration et n'avaient aucune expérience en gestion avant de diriger leur entreprise. De plus, pour plusieurs, il s'agissait d'une première incursion dans le secteur d'activité de l'entreprise, puisqu'elles n'y avaient aucune expérience antérieure de travail. Dans l'ensemble, ce portrait des femmes ayant collaboré à notre étude se

rapproche plus de celui des propriétaires de PME établi par le MIC (1999) que de celui des femmes entrepreneures québécoises présenté par Sylvie Ratté (1999).

4.2 RECOURS AU FINANCEMENT ET AUX AUTRES SERVICES BANCAIRES

Dans cette section, nous nous intéressons aux contacts de ces femmes entrepreneures avec leur institution financière. Ont-elles demandé du financement? L'ont-elles obtenu? Utilisent-elles d'autres services bancaires?

Au cours des cinq dernières années, 82 % des personnes interrogées ont effectué, pour leur entreprise, une demande de financement auprès d'une institution financière. Les types de prêts sollicités étaient principalement des prêts à terme et des marges de crédit (que ce soit pour une nouvelle marge, une augmentation ou une prolongation). Une même personne a pu demander différents types de financement. En effet, 67 % des personnes interrogées ont indiqué avoir demandé un prêt à terme, tandis que 82 % ont fait une demande reliée à une marge de crédit (voir tableau 4). Elles ont fait en moyenne 3,17 demandes, dont 2,79 ont été acceptées. Il s'agit d'un taux d'acceptation de 81 %.

TABEAU 4

RÉPARTITION DES TYPES DE PRÊTS SOLLICITÉS PAR LES ENTREPRENEURES

TYPE DE FINANCEMENT	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Prêts à terme	349	67
Nouvelles marges de crédit	174	34
Augmentation/prolongation de marges de crédit	250	48
Autres	78	15
Nombre de personnes interrogées	518	–

Comparons ces résultats à ceux de Thompson, Lightstone et cie inc. (TL inc.), qui publie chaque année une importante étude sur l'utilisation des services bancaires par les PME canadiennes. Selon TL inc. (1998), 23 % des femmes propriétaires interrogées avaient effectué une demande de financement dans les 12 derniers mois. De plus, toujours selon TL inc., 38 % des propriétaires de PME utilisaient de multiples sources de financement, qui excluaient les banques et autres institutions financières. Bien que notre question porte sur les demandes effectuées au cours des cinq dernières années plutôt qu'au cours des douze derniers mois, les femmes entrepreneures ayant participé à notre étude révèlent qu'elles sont de grandes utilisatrices des institutions bancaires. On peut avancer que leurs opinions et commentaires s'avèrent fort pertinents dans le contexte d'une étude sur l'accès au financement bancaire.

Par ailleurs, 18 % des personnes interrogées n'ont effectué aucune demande de financement auprès d'une institution bancaire au cours des cinq dernières années. La principale raison invoquée par 48 % d'entre elles est qu'elles n'avaient aucun besoin de financement. Selon la même tangente, 23 % indiquent avoir financé l'entreprise au moyen de profits autogénérés. Ces résultats correspondent à ceux de plusieurs études réalisées chez les propriétaires de PME (Cressy, 1995; Chaganti, DeCarolis et Deeds, 1995; Binks, Ennew et Reed, 1992). Les motifs les plus fréquemment cités pour expliquer le non recours au financement bancaire sont l'aversion pour le contrôle exercé par l'emprunteur (il en découle

un recours plus grand aux fonds autogénérés et aux autres sources de capitaux), la crainte du risque et le coût trop élevé du financement.

En ce qui a trait aux femmes entrepreneures, ces auteurs soulignent plus particulièrement des besoins de financement moins grands (à cause de la plus petite taille de l'entreprise ou du désir de ralentir la croissance), une crainte du risque encore plus grande que chez les hommes et la peur d'essayer un refus, souvent à la suite d'une expérience antérieure négative. Toutefois, chez les personnes interrogées de la présente étude, la peur d'un refus n'est invoquée que par 2 % de celles n'ayant pas eu recours au financement. Il s'agit d'une proportion plus faible que celle observée par TL inc. dans son enquête en 1998. Les motifs « peur d'un refus » et « a déjà subi un refus » y sont mentionnés respectivement par 8 % et 7 % des personnes interrogées. On y souligne aussi que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de mentionner la peur d'essayer un refus comme motif de non-recours (12 % contre 8 %).

Enfin, dans la présente étude, 11 % des femmes entrepreneures n'ayant pas demandé de financement bancaire précisent avoir obtenu du financement d'autres sources, telles que les amis et les parents (voir tableau 5). Dans l'ensemble, les raisons invoquées par les personnes interrogées pour expliquer qu'elles n'ont pas eu recours au financement bancaire sont similaires à celles que l'on retrouve dans les études déjà réalisées sur ce sujet.

TABLEAU 5

MOTIFS DE NON-RECOURS AU FINANCEMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

RAISON DE L'ABSENCE DE DEMANDE DE FINANCEMENT	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Aucun besoin de financement	57	48
Peur d'un refus de son institution financière	2	2
A financé son entreprise par les profits	28	23
A obtenu du financement par d'autres moyens (parents, amis, etc.)	11	9
Autres	22	18
TOTAL	120	100

Le financement est une facette importante de la relation entre l'institution bancaire et l'entreprise. Cependant, d'autres produits et services sont offerts aux entrepreneures qui y auront recours selon la situation particulière de chacune : nature et montant des actifs, chiffre d'affaires, rentabilité, nombre d'employés, expertise disponible dans l'entreprise, etc. Parmi les personnes interrogées qui ont participé à cette étude, 40 % n'ont utilisé aucun service bancaire autre que le financement au cours des

cinq dernières années. Les autres, qui ont utilisé un ou plusieurs services, ont effectué des placements (24 %), bénéficié de conseils financiers (21 %), imparti le service de la paie (20 %) et tiré parti des services électroniques. On peut penser que l'établissement d'une relation d'affaires sous plusieurs angles permet à chaque partie d'avoir une perspective plus complète lors d'une demande de financement bancaire (voir tableau 6).

TABLEAU 6

AUTRES SERVICES UTILISÉS PAR LES PERSONNES INTERROGÉES

SERVICES UTILISÉS	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Placements	165	24
Service de la paye	138	20
Conseils financiers	144	21
Services électroniques	126	18
Autres	34	5
Aucun	270	40
Nombre de personnes interrogées	681	-

4.3 PERCEPTIONS ET SATISFACTION RELIÉES AUX RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS BANCAIRES

Cette partie du rapport traite des principaux sujets d'intérêt de l'étude, soit les perceptions qu'ont les femmes entrepreneures de leurs relations avec leur institution financière et leur degré global de satisfaction. Nous nous sommes plus particulièrement intéressées aux problèmes rencontrés lors de demandes de financement, aux contacts avec le responsable de compte et aux perceptions quant à l'appui offert par l'institution aux femmes entrepreneures. Enfin, nous avons interrogé les personnes pour savoir si elles pensaient avoir été traitées différemment parce qu'elles sont des femmes et pour connaître leur degré de satisfaction générale envers leur institution financière.

La moitié des personnes interrogées indiquent n'avoir pas vécu de problèmes particuliers dans leurs rapports avec les institutions financières (voir tableau 7). Il n'en demeure pas moins que 49 % ont éprouvé des difficultés de différentes natures. Le quart des entrepreneurs déplorent qu'on leur ait imposé des conditions générales de financement trop strictes, alors que

15 % indiquent avoir obtenu un financement moins élevé que celui désiré. Comme 13 % des personnes interrogées se plaignent d'avoir subi un refus de financement sans justification valable, il semble y avoir un problème de communication entre l'institution financière et sa cliente. Puisque chaque demande de financement est analysée par le responsable de compte, il est possible de transmettre à l'entrepreneure les raisons du refus, que ce soit la faible rentabilité de l'entreprise, le manque de liquidités autogénérées, le niveau trop élevé d'endettement, la faible capitalisation ou autre. L'enquête menée par TL inc. en 1998 faisait également ressortir un problème de communication, puisque, dans les cas de refus de demandes, les motifs donnés aux PME (selon les directeurs et directrices de comptes) et les motifs réels des refus (selon les PME) diffèrent de façon assez importante. Enfin, 14 % des personnes mentionnent comme problème le fait qu'elles aient dû être endossées par leur conjoint. Toujours selon TL inc., les femmes sont plus susceptibles de se faire demander l'endossement du conjoint que les hommes (26 % contre 11 %). Cependant, il semble que cette différence soit imputable à d'autres facteurs que le sexe du ou

de la propriétaire (Thompson et Lightstone, 1998, p. 97 et 70).

Des études précédentes ont soutenu que la relation avec le responsable de compte est parfois un irritant pour le client. La perception qu'un client a d'une entreprise et des services qui lui sont offerts est souvent liée à sa relation avec la personne qui s'occupe de son dossier. Une relation continue permet d'établir la crédibilité de chacun et une meilleure compréhension des enjeux. Pourtant le tiers des personnes interrogées se dit incommodé par les changements fréquents de responsable de compte. Seulement 60% d'entre elles sont d'avis que le responsable de leur compte possède des connaissances générales suffisantes (21% disent ne pas pouvoir

se prononcer) et un faible taux de 37% considèrent qu'il a une connaissance suffisante de son secteur d'activité (24% ayant coché « ne sais pas »). On peut relier cette dernière question au fait que certaines femmes affirment ne pas avoir reçu de justification valable lors d'un refus de financement. Par ailleurs, 59% des personnes interrogées ont eu une femme comme responsable de compte au cours des deux dernières années. Le sexe du responsable ne semble donc pas intervenir dans la qualité de la relation. Il serait intéressant de se pencher sur la relation entre l'entrepreneure et le responsable de compte pour identifier ce qui pourrait être amélioré tant dans les faits que dans les perceptions.

TABLEAU 7

PROBLÈMES VÉCUS DANS LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

PROBLÈMES	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Refus de financement sans justification valable	83	13
A obtenu un financement moins élevé que désiré	94	15
Conditions générales de financement trop strictes	152	25
A dû être endossée par le conjoint	87	14
N'a pas vécu de problème particulier	318	51
Nombre de personnes interrogées	618	-

Certaines institutions financières ont voulu se rapprocher des entrepreneurs et plus particulièrement des femmes au cours des dernières années, que ce soit par un programme spécial, des activités de formation, une section du site WEB, etc. Pourtant, seulement 12% des personnes interrogées ont l'impression que leur institution financière appuie les femmes entrepreneurs. On peut penser que ces initiatives ne sont pas adéquatement publicisées, qu'elles sont trop peu nombreuses ou que la majorité des personnes interrogées ne les considèrent pas comme un appui réel.

Les institutions bancaires affirment qu'elles transigent avec les femmes entrepreneurs de la même manière qu'avec les hommes entrepreneurs. Toutefois, une proportion

importante des femmes qui ont collaboré à la présente étude, soit 22%, pensent qu'elles sont traitées différemment parce qu'elles sont des femmes. Ces résultats sont similaires à ceux d'autres études portant sur les perceptions des femmes. Nous y reviendrons un peu plus loin dans ce rapport.

Enfin, la majorité des personnes interrogées se déclarent très satisfaites (11%) ou satisfaites (62%) des services de financement obtenus de leur institution financière (voir tableau 8). Il n'en demeure pas moins que 28% se disent peu ou pas du tout satisfaites. On peut donc avancer que tant du point de vue de l'institution que de l'entrepreneure, il serait avantageux de chercher à améliorer la situation.

TABLEAU 8

DEGRÉ DE SATISFACTION			
DEGRÉ DE SATISFACTION	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Très satisfaite	66	11	11
Satisfaite	385	62	72
Peu satisfaite	135	22	94
Pas du tout satisfaite	39	6	100
TOTAL	625	100	-

4.4 EXPLICATION DE LA SATISFACTION

Bien sûr, 72 % des femmes interrogées se sont dites satisfaites ou très satisfaites de leurs relations avec les institutions financières. De même, plus de 50% d'entre elles ont affirmé n'avoir vécu aucun problème particulier dans leurs contacts avec ces institutions. Il n'en demeure pas moins qu'une partie non négligeable d'entre elles ont manifesté de l'insatisfaction ou ont souligné la présence de problèmes. Nous avons donc cherché à mieux connaître ces femmes et la nature de leur entreprise.

Des tests statistiques (tests du χ^2 (chi 2)) ont été effectués afin de s'assurer que les écarts entre les pourcentages qui apparaissent dans ce tableau sont statistiquement significatifs et non seulement dûs au hasard. Malgré tout, il subsiste toujours une probabilité d'erreur. La probabilité d'erreur est indiquée par la valeur de p qui apparaît dans la partie inférieure du tableau. Cette explication est valable pour tous les tableaux suivants.

À titre indicatif, un p plus petit que 1 est *fortement significatif*, un p entre 1 et 5 est *très significatif* et un p entre 5 et 10 est *acceptable*.

4.4.1 La satisfaction croisée avec certaines variables

Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer la satisfaction? Les variables qui se sont révélées statistiquement significatives lorsqu'elles sont croisées avec la satisfaction sont les suivantes: le nombre d'années à la direction de leur entreprise, la taille et l'âge de l'entreprise et le statut de propriété.

En ce qui a trait au nombre d'années à la direction, on constate une relation positive (voir tableau 9). Une expérience plus grande dans les contacts avec les institutions et une connaissance de leur entreprise et de leur secteur d'activité qui augmente avec les années⁸ peuvent expliquer cette situation. De plus, la crédibilité des femmes auprès des institutions peut également s'améliorer, ce qui peut permettre d'assouplir les relations avec les institutions. Les mêmes arguments peuvent également être invoqués pour expliquer que la satisfaction augmente avec l'âge de l'entrepreneure (voir tableau 10).

TABLEAU 9

SATISFACTION ET NOMBRE D'ANNÉES À TITRE D'ENTREPRENEURE

NOMBRE D'ANNÉES À TITRE D'ENTREPRENEURE	TRÈS SATISFAITE ET SATISFAITE	PEU SATISFAITE ET PAS DU TOUT SATISFAITE	TOTAL
2 ans ou moins	31 58%	22 42%	53 100%
3 à 5 ans	116 71%	47 29%	163 100%
6 à 9 ans	92 71%	37 29%	129 100%
10 ans et plus	212 76%	66 24%	278 100%

$p < 0,065$

⁸ Rappelons que 47 % d'entre elles n'avaient aucune expérience de travail dans le secteur où elles ont choisi de diriger une entreprise.

TABLEAU 10

ÂGE ET SATISFACTION			
	SATISFAITE	NON SATISFAITE	TOTAL
Moins de 30 ans	24 62%	15 38%	39 100%
30 à 35 ans	57 61%	36 39%	93 100%
36 à 39 ans	75 82%	17 18%	92 100%
40 à 49 ans	178 74%	62 26%	240 100%
50 ans et plus	112 73%	42 27%	154 100%

$p < 0,025$

La relation entre la satisfaction et la taille de l'entreprise est également positive et significative. Pour mesurer la taille deux indicateurs ont été choisis, soit le chiffre d'affaires et le nombre d'employés. Les tableaux 11 et 12

illustrent ce fait. Cette constatation est en accord avec la littérature qui a souligné à plusieurs reprises les difficultés accrues des propriétaires de petites entreprises au chapitre du financement.

TABLEAU 11

SATISFACTION ET CHIFFRE D'AFFAIRES			
CHIFFRE D'AFFAIRES	TRÈS SATISFAITES ET SATISFAITES	PEU SATISFAITES ET PAS DU TOUT SATISFAITES	TOTAL
Moins de 100 000 \$	45 61%	29 39%	74 100%
De 100 000 à 999 999 \$	233 69%	107 31%	340 100%
Plus de 1 000 000 \$	160 82%	36 18%	196 100%

$p < 0,0001$

TABLEAU 12

SATISFACTION ET NOMBRE D'EMPLOYÉS

	SATISFAITE	NON SATISFAITE	TOTAL
0	43 66%	22 34%	65 100%
1 à 4	150 68%	70 32%	220 100%
5 à 19	157 74%	56 26%	213 100%
20 et plus	95 82%	21 18%	116 100%

 $p < 0,05$

Mentionnons également le lien statistique entre le statut de propriété dans l'entreprise et la satisfaction. Les femmes propriétaires uniques sont plus insatisfaites que les copropriétaires, peu importe que le copropriétaire soit le conjoint ou un autre partenaire (voir tableau 13). Ceci est également en accord avec la littérature sur les contacts des propriétaires uniques avec leur institution financière. Notons qu'il n'a pas été

possible d'établir de lien statistique entre le statut juridique, le secteur d'activité⁹, la présence ou non d'une expérience antérieure en gestion et la présence ou non d'une formation en gestion. L'absence de lien entre le secteur d'activité et la satisfaction est surprenante, étant donné les constats de plusieurs études liant difficultés et secteurs d'activité.

TABLEAU 13

SATISFACTION ET STATUT DE PROPRIÉTÉ

	SATISFAITE	NON SATISFAITE	TOTAL
Propriétaire unique	122 65%	66 35%	188 100%
Propriétaire avec mari/conjoint	178 76%	56 24%	234 100%
Propriétaire avec un ou des partenaires	119 76%	38 24%	157 100%

 $p < 0,025$

⁹ Afin de pallier au nombre de données restreint pour certains secteurs d'activité, nous les avons regroupés selon trois catégories : une première regroupant les entreprises des secteurs agricoles, primaire, manufacturier et de la construction qui normalement peuvent offrir des garanties lors d'un emprunt (stocks, comptes clients, machinerie et équipement, etc.), une deuxième constituée des entreprises de commerce de gros ou de détail (seuls les stocks et les comptes clients peuvent faire l'objet de garanties) et enfin, la catégorie des entreprises de services (ce qui inclut la santé, l'éducation, l'hébergement, la restauration, les services immobiliers, etc.).

Toujours au chapitre de la satisfaction, soulignons l'absence de corrélation avec le fait que le responsable de compte soit une femme, tandis qu'il existe une forte relation entre la satisfaction des entrepreneures et la façon dont elles perçoivent la connaissance de leur secteur d'activité que possède le directeur de compte. On constate que 90% des femmes qui affirment que le responsable de compte a une bonne connaissance de leur secteur d'activité sont satisfaites, alors que seulement 51% de celles affirmant le contraire le sont (voir tableau 14). Il semble donc que cette perception du manque

de connaissance du secteur d'activité constitue une importante explication de l'insatisfaction des entrepreneures.

Finalement, on constate que la satisfaction envers l'institution augmente lorsque l'entrepreneure utilise d'autres services offerts par cette dernière en plus des facilités de crédit (voir tableau 15). En fait, on peut penser que l'utilisation d'autres services est un indicateur de satisfaction, ce qui pourrait expliquer le sens de cette relation.

TABLEAU 14

SATISFACTION ET CONNAISSANCE DU SECTEUR D'ACTIVITÉ PAR LE DIRECTEUR DE COMPTE

CONNAISSANCE	SATISFACTION DE L'ENTREPRENEURE		
	SATISFAITE	NON SATISFAITE	TOTAL
Oui	207 90%	23 10%	230 100%
Non	122 51%	118 49%	240 100%
Ne sais pas	112 78%	31 22%	143 100%

$p < 0,00001$

TABLEAU 15

SATISFACTION ET DEGRÉ D'UTILISATION DES SERVICES

SATISFACTION	AUCUN SERVICE	1 SERVICE	2 SERVICES ET PLUS
Très satisfaite et satisfaite	158 64%	150 78%	122 77%
Peu satisfaite et pas du tout satisfaite	88 36%	43 22%	37 23%
TOTAL	246 100%	193 100%	159 100%

$p < 0,0025$

4.4.2 La présence de problèmes croisée avec certaines variables

Qu'en est-il de la présence de problèmes dans les contacts avec les institutions financières? À ce point de vue, certaines similitudes sont observées avec la question de la satisfaction. Ainsi, les propriétaires uniques mentionnent plus souvent la présence de problèmes (voir tableau 16). Il en est de même des femmes qui ont moins d'années à titre d'entrepreneures (voir tableau 17) et qui sont moins âgées (voir tableau 18). Soulignons également que les femmes qui disent avoir vécu plus de problèmes mentionnent que le

directeur de compte a une connaissance insuffisante de leur secteur d'activité plus souvent que les autres (voir tableau 19). Ces constatations ne nous surprennent pas et peuvent s'expliquer de la même façon que pour le degré de satisfaction. Les femmes plus jeunes, avec moins d'expérience éprouvent plus de difficultés que les autres. D'ailleurs, les problèmes des propriétaires uniques sont documentés dans la littérature. Que les femmes qui disent vivre plus de problèmes se plaignent du degré de connaissances du directeur de compte ne nous surprend pas non plus.

TABLEAU 16

PRÉSENCE DE PROBLÈMES ET STATUT DE PROPRIÉTÉ

	A VÉCU DES PROBLÈMES	AUCUN PROBLÈME	TOTAL
Propriétaire unique	91 54%	79 46%	170 100%
Propriétaire avec mari/conjoint	98 43%	128 57%	226 100%
Propriétaire avec un(e) ou des partenaires	63 43%	83 57%	146 100%

$p < 0,10$

TABLEAU 17

PRÉSENCE DE PROBLÈMES ET NOMBRE D'ANNÉES À TITRE D'ENTREPRENEURE

NOMBRE D'ANNÉES À TITRE D'ENTREPRENEURE	A VÉCU UN PROBLÈME AVEC SON INSTITUTION	AUCUN PROBLÈME	TOTAL
2 ans ou moins	32 60%	21 40%	53 100%
3 à 5 ans	74 49%	76 51%	150 100%
6 à 9 ans	60 50%	60 50%	120 100%
10 ans et plus	105 40%	157 60%	262 100%

$p < 0,025$

Ce qui peut étonner par ailleurs, c'est que les variables suivantes ne soient pas significatives pour expliquer la présence de difficultés ou non : le nombre d'employés, le chiffre d'affaires, le statut juridique, le secteur d'activité, la scolarité, la présence d'une formation

en gestion, la présence d'une expérience antérieure en gestion et la présence d'un responsable de compte féminin. On aurait pu penser que la taille et le secteur d'activité pourraient expliquer des difficultés rencontrées. Cela ne semble pas être le cas de notre échantillon.

TABLEAU 18

PRÉSENCE DE PROBLÈMES ET ÂGE DE L'ENTREPRENEURE

	A VÉCU DES PROBLÈMES	AUCUN PROBLÈME	TOTAL
Moins de 30 ans	23 64%	13 36%	36 100%
30 à 35 ans	44 52%	40 48%	84 100%
36 à 39 ans	39 46%	46 54%	85 100%
40 à 49ans	109 46%	127 54%	236 100%
50 ans et plus	56 40%	84 60%	140 100%

$p < 0,10$

TABLEAU 19

PRÉSENCE DE PROBLÈMES ET CONNAISSANCE DU SECTEUR D'ACTIVITÉ PAR LE DIRECTEUR DE COMPTE

CONNAISSANCE	A VÉCU DES PROBLÈMES	AUCUN PROBLÈME	TOTAL
Oui	66 31%	150 69%	216 100%
Non	152 70%	66 30%	218 100%
Ne sais pas	45 34%	86 66%	131 100%

$p < 0,000001$

Quant à la nature des problèmes, elle diffère en fonction de certaines variables. Il est bon de noter qu'une personne peut nous avoir signalé un ou plusieurs problèmes. Les tableaux 20 à 23 présentent les croisements qui se sont révélés statistiquement significatifs.

De façon sommaire, mentionnons que les femmes qui se plaignent plus souvent d'avoir à fournir l'endossement du conjoint sont celles dont

l'entreprise est enregistrée (plutôt qu'incorporée) et plus petite (chiffre d'affaires plus faible et moins d'employés). Les plus jeunes mentionnent plus souvent le refus sans justification valable et les femmes qui trouvent que les conditions de financement sont trop élevées sont les propriétaires des plus grandes entreprises (chiffre d'affaires et nombre d'employés plus élevés).

TABLEAU 20

STATUT JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE ET PROBLÈMES VÉCUS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

	INCORPORÉE	ENREGISTRÉE OU AUTRE
Refus de financement sans justification valable	66 31%	16 30%
A obtenu un financement moins élevé que désiré	81 38%	13 25%
Conditions générales de financement trop strictes	129 61%	21 40%
A dû être endossée par le conjoint	60 28%	26 49%
Nombre de personnes interrogées	213	53

$p < 0,025$

TABLEAU 21

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PROBLÈMES VÉCUS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

	MOINS DE 100 000 \$	100 000 \$ À 999 999 \$	PLUS DE 1 MILLION
Refus de financement sans justification valable	13 38%	52 33%	19 24%
A obtenu un financement moins élevé que désiré	7 21%	53 34%	33 42%
Conditions générales de financement trop strictes	18 53%	84 54%	55 71%
A dû être endossée par le conjoint	16 47%	54 34%	14 18%
Nombre de personnes interrogées	34	157	78
$p < 0,025$			

TABLEAU 22

NOMBRE D'EMPLOYÉS ET PROBLÈMES VÉCUS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

	0	1 À 4	5 À 19	20 ANS ET PLUS
Refus de financement sans justification valable	9 33%	34 35%	24 26%	15 30%
A obtenu un financement moins élevé que désiré	6 22%	33 34%	36 39%	18 36%
Conditions générales de financement trop strictes	10 37%	48 50%	56 60%	35 70%
A dû être endossée par le conjoint	13 48%	40 42%	24 26%	9 18%
Nombre de personnes interrogées	27	96	93	50
$p < 0,10$				

TABLEAU 23

ÂGE DE L'ENTREPRENEURE ET PROBLÈMES VÉCUS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

	MOINS DE 30 ANS	30 À 35 ANS	36 À 39 ANS	40 À 49 ANS	50 ANS ET PLUS
Refus de financement sans justification valable	13 57 %	18 41 %	9 23 %	29 27 %	14 25 %
A obtenu un financement moins élevé que désiré	8 35 %	22 50 %	12 31 %	32 29 %	19 34 %
Conditions générales de financement trop strictes	14 61 %	23 52 %	21 54 %	63 58 %	31 55 %
A dû être endossée par le conjoint	6 26 %	18 41 %	13 33 %	32 29 %	18 32 %
Nombre de personnes interrogées	23	44	39	109	56

$p < 0,0050$

4.4.3 Les caractéristiques des entrepreneures ayant l'impression d'être traitées différemment parce qu'elles sont des femmes

Pour terminer cette section sur l'explication de la satisfaction, il est intéressant d'examiner de plus près qui sont ces femmes qui mentionnent être traitées différemment parce qu'elles sont des femmes.

Dans un premier temps, on peut regarder leurs caractéristiques personnelles et celles de leur entreprise. À ce chapitre, notons les différences statistiquement significatives (seuil de 5 %) suivantes : les femmes qui se sentent traitées différemment se retrouvent en plus grand nombre parmi les propriétaires uniques et chez celles ayant une expérience de travail antérieure dans leur secteur d'activité¹⁰. Le chiffre d'affaires n'est significatif qu'à 5,5 % et ce sont les propriétaires d'entreprises dont le

chiffre d'affaires est supérieur à 1 000 000 \$ qui ont en le moins souvent l'impression d'être traitées différemment. De la même façon, l'expérience antérieure en gestion n'est significative qu'à 5,6 % et ce sont celles qui ont le plus d'expérience qui mentionnent le plus souvent la notion d'un traitement différent.

Ces quatre variables sont les seules qui se sont révélées statistiquement significatives si on examine les résultats des questions 1 à 11. Ni l'âge, ni le statut juridique, ni le secteur d'activité, ni le nombre d'employés ne diffèrent de façon significative d'un groupe à l'autre.

Dans un deuxième temps, examinons la question des contacts avec les institutions financières. Il n'y a pas de différence statistiquement significative en ce qui a trait au fait d'avoir déposé ou non au moins une demande, pas plus qu'à la nature du prêt demandé ou à l'utilisation

¹⁰ L'annexe 1-B présente les fréquences des réponses aux questions de ce sous-groupe de l'échantillon. L'annexe 1-C présente la comparaison des réponses des deux groupes de même que les résultats des tests statistiques.

d'autres services. Notons par ailleurs que le nombre moyen de demandes est légèrement plus faible (2,79 contre 3,28) chez les femmes qui ont l'impression de faire l'objet d'un traitement différent. Il en est de même pour le taux d'acceptation de ces demandes (71 % contre 84 %).

Cependant et comme on peut s'y attendre, c'est sur le plan de la satisfaction de leurs relations avec les institutions financières que ces femmes se distinguent. Elles sont beaucoup plus nombreuses à mentionner la présence de problèmes (79 % par rapport à 49 % pour l'ensemble de l'échantillon). Elles sont plus

incommodées par les changements fréquents de directeur de compte (44 % contre 33 %), plus nombreuses à souligner que ce dernier a des connaissances générales insuffisantes (31 % contre 19 %) et une connaissance insuffisante de leur secteur d'activité (63 % contre 39 %). Elles sont moins nombreuses à affirmer que leur institution financière appuie les femmes (5 % contre 12 %). En conséquence, leur satisfaction à l'égard de l'institution est beaucoup plus faible (60 % de « peu satisfaite » et « pas du tout satisfaite » contre 38 %). Pour toutes ces variables, les écarts sont statistiquement significatifs.

CONCLUSION

L'enquête menée visait à faire le point sur la satisfaction des entrepreneures dans leurs relations avec les institutions financières.

Notons, au départ, un taux de satisfaction général de 72 %, ce qui donne une vision positive du rôle joué par les institutions dans la communauté d'affaires féminine. Soulignons dans le paragraphe suivant les caractéristiques des personnes interrogées qui se disent peu ou pas satisfaites (près de 30 % d'entre elles).

La relation entre la satisfaction et l'âge de la répondante est positive, ce qui signifie que moins elles sont âgées, moins elles sont satisfaites. Il en est de même pour les années passées à la direction de l'entreprise et pour la taille de l'exploitation. La satisfaction croît également avec le nombre de services utilisés et elle est plus faible chez les propriétaires uniques. Bien que l'on puisse expliquer pourquoi on constate ces relations, il nous semble important que les institutions financières poussent plus à fond l'analyse de cette situation. Il ne nous apparaît pas souhaitable, tant pour les entrepreneures que pour les institutions financières, que la clientèle plus jeune, donc « montante », fasse son apprentissage au prix d'une trop grande insatisfaction.

Au chapitre de la nature des problèmes vécus, notons que 51 % des femmes disent ne pas en avoir vécu, ce qui laisse tout de même un 49 % à expliquer. L'endossement du conjoint est soulevé par 14 % des personnes interrogées, ce qui rejoint les constats de l'Association des banquiers canadiens. Bien que les institutions affirment que leur pratique à cet égard soit exempte de biais, il semble subsister une perception négative chez les femmes à ce propos. Mentionnons de plus, l'existence d'un lien entre la présence de problèmes et l'âge de la personne interrogée, le nombre d'années à la direction de l'entreprise et le statut de propriété. Les plus jeunes, celles qui ont le moins d'années à la direction de l'entreprise et les propriétaires

uniques ont rapporté plus de difficultés que les autres. Ceci est semblable aux constats liés à la satisfaction et ne nous étonne pas. Ici encore, le manque d'expérience et le risque associé à la propriété unique pourraient expliquer cette situation.

Ce qui est par contre étonnant, c'est que ni la taille, ni le secteur d'activité n'interviennent dans l'explication des problèmes. On ne peut donc affirmer que ce sont les plus petites entreprises qui appartiennent à des secteurs « mous » qui éprouvent le plus de difficultés. Cela va à l'encontre de plusieurs études qui ont expliqué la présence de ces difficultés à l'appui de ces deux variables.

Notons de plus, que ce sont les femmes propriétaires des entreprises de plus grande taille (chiffre d'affaires et nombre d'employés plus élevés) qui ont mentionné le plus souvent que les conditions générales de financement étaient trop élevées. Ici encore, on se serait attendu à ce que les conditions consenties aux entreprises plus importantes soient mieux perçues. En fait, ces dernières sont peut-être dans une meilleure position que les plus petites pour évaluer les termes des ententes conclues avec les institutions financières.

Quant à la façon dont les personnes interrogées perçoivent leur directeur de compte, point important de cette enquête, nous pouvons relever trois points. En ce qui concerne la rotation des directeurs de compte, on retrouve encore une portion non négligeable des femmes qui s'en disent incommodées, soit 33 %, constat en accord avec les études antérieures, les institutions financières étant bien conscientes de cette difficulté. Cependant, c'est en ce qui a trait à la perception des compétences de ces derniers que les résultats surprennent. En effet, 19 % des personnes interrogées affirment que les connaissances générales du directeur de compte sont insuffisantes et ce taux grimpe à 40 % lorsque l'on parle des connaissances spécifiques au secteur d'activité. Ces pourcentages semblent élevés et nous croyons

que les institutions financières auraient intérêt à examiner plus à fond ce point, surtout dans un contexte où les façons de faire évoluent de plus en plus rapidement. Enfin, soulignons qu'il n'existe aucun lien entre la satisfaction à l'égard de l'institution et le sexe du directeur de compte.

L'enquête met également en lumière que seulement 12% des entrepreneures ont l'impression que leur institution les appuie. Cette constatation est désolante, surtout si on considère que certaines institutions financières ont déployé des efforts importants dans les dernières années pour se rapprocher de cette clientèle.

Finalement, soulignons qu'une part non négligeable des femmes, soit 22%, affirment se sentir traitées différemment parce qu'elles sont des femmes. Ce pourcentage rejoint celui de plusieurs études antérieures qui avaient posé la même question. Il est intéressant de constater quels sont les éléments qui distinguent ces femmes du reste de l'échantillon. Au chapitre des caractéristiques propres à l'entreprise et à l'entrepreneure, c'est le statut de propriété qui les différencie et le fait qu'elles soient plus nombreuses à posséder une expérience antérieure dans leur secteur d'activité. Alors que le nombre de démarches de financement qu'elles ont

effectuées se rapproche de celui des autres femmes, elles ont cependant essuyé des refus plus souvent. Ces femmes sont plus nombreuses à mentionner des problèmes, à se plaindre du manque de connaissances des responsables de compte et elles sont plus incommodées par la fréquence de rotation de ces derniers.

À la suite de ces observations, il nous apparaît important que les institutions financières poussent davantage l'étude de ces femmes, d'autant plus qu'elles ne se distinguent ni par la taille et le statut juridique de leur entreprise, leur secteur d'activité, leur âge, le nombre d'années à la direction, et leur formation. Mis à part leur statut de propriétaire unique, elles ne semblent pas présenter un plus grand risque que les autres. De plus, le fait qu'elles soient plus nombreuses à posséder une expérience dans leur secteur d'activité nous permet d'avancer qu'elles ne sont pas les plus démunies de notre échantillon face aux institutions financières. Nul doute qu'une étude plus approfondie de l'opinion de ces femmes pourrait s'avérer utile dans la poursuite de recherches ultérieures sur divers aspects des relations des femmes avec leur institution financière.

BIBLIOGRAPHIE

- Belcourt, M., Burke, R. J. et Lee-Gosselin, H. «Une cage de verre: les entrepreneures au Canada», *Conseil consultatif sur la situation de la femme*, Ottawa, février 1991.
- Binks, M. R., Ennew, C. T. et Reed, G. V. Information Asymmetries and the Provision of Finance to Small Firms, *International Small Business Journal*, 11 (1), 1992, 35-46.
- Bouhachi, D. et St-Cyr, L. «Les banques ignorent-elles une clientèle potentielle?», *Gestion, Revue Internationale de Gestion*, vol. 22, no 1, mars 1997, 17-26.
- Chaganti, R., DeCarolis, D. et Deeds, D. Predictors of Capital Structure in Small Ventures, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 20 (2), 1995, 7-18.
- Cressy, Robert. Business Borrowing and Control: A Theory of Entrepreneurial Types, *Small Business Economics*, 7 (4), 1995, 291-300.
- Fabowale, L., Orser, B. et Riding, A. Gender, Structural Factors, and Credit Terms Between Canadian Small Businesses and Financial Institutions, *Entrepreneurship: Theory and Practice*, 19 (4), 1995, 41-66.
- Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin. Les défis des entrepreneures, *Ministère de l'Industrie et du Commerce*, Gouvernement du Québec, juin 2000, 32 p.
- Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin. Entreprendre au féminin, *Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie*, novembre 1997, 40 p.
- Haines, Jr., G. H., Orser, B. J. et Riding, A.L. Myths and Realities: An Empirical Study of Banks and the Gender of Small Business Clients, *Revue canadienne des sciences de l'administration*, 16 (4), 1999, 291-307.
- Hisrich, R. D. et O'Brien, M. The Woman Entrepreneur from a Business and Social Perspective, *Actes de la Conférence de 1981 sur l'esprit d'entreprise*, Babson College, 1982.
- Hisrich, R. D. et Brush, C. *The Woman Entrepreneur*, Lexington Books, Lexington, Massachusetts, 1986.
- Hutchinson, Robert W. The Capital Structure and Investment Decisions of the Small Owner-Managed Firm: Some Exploratory Issues, *Small Business Economics*, 7 (3), 1995, 231-239.
- Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Industrie et du Commerce. Les PME au Québec, État de la situation, *Gouvernement du Québec*, mai 2000, 91 p.
- Kozmetsky, R. *Women in Business: Succeeding as a Manager, Professional or Entrepreneur*. Texas Monthly Press, 1989, 145 p.
- Lavoie, D. «Les années 1980 et l'entrepreneuriat au féminin», Actes du colloque *Managing Small Business in the 80's*, 3e conférence canadienne du CIPE, Canada, Toronto, 23-25 mai 1984, 59-67.
- Lavoie, D. «Les entrepreneures: pour une économie canadienne renouvelée», *Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme*, Ottawa, 1988.

- Légaré, M.-H. et St-Cyr, L. Portrait statistique des femmes entrepreneures – Rapport final: Les indicateurs de l'entrepreneuriat féminin et la disponibilité des données sur les femmes et leur entreprise. *Chaire de développement et de relève de la PME – HEC*, 2000, 63 p.
- Marleau, M. «Le sexisme financier: les difficultés des femmes entrepreneures à obtenir du financement», rapport de recherche, *La Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante*, mars 1995.
- National Foundation for Women Business Owners, *Capital, Credit and Financing: Comparing Women and Men Business Owners Sources and Uses of Capital*, Silver Spring, MD, October 1996, 44 p.
- OCDE. Le financement des PME dirigées par des femmes: questions et tendances, *Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie, Comité de l'Industrie*, mai 1999, 42 p.
- Orser, Barbara. Financing of Female Entrepreneurship, *Video Presentation to the National Forum on Women Entrepreneurs, Chaire d'Entrepreneurship Maclean Hunter, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, École des Hautes Études Commerciales*, document sur logiciel, janvier 1997, 14 p.
- Pellegrino, E. T. et Reece, B. L. Perceived Formative and Operational Problems Encountered by Female Entrepreneurs in Retail and Service Firms, *Journal of Small Business Management*, 20 (2), 1982, 15-24.
- Ratté, S. Les femmes entrepreneures au Québec: Qu'en est-il?, *Fédération canadienne de l'entreprise indépendante*, mars 1999, 13 p.
- Riding, A. L. et Swift, C. S. Women Business Owners and Terms of Credit: Some Empirical Findings of the Canadian Experience, *Journal of Business Venturing*, 5 (5), 1990, 327-340.
- Stevenson, L. *An Investigation of the Entrepreneurial Experience of Women: Implications for the Small Business Policy of Canada*, Université acadienne, Wolfville, Nouvelle-Écosse, 1983.
- Thompson, Lightstone et compagnie inc. Les PME au Canada: Énoncé de leurs besoins, de leur attentes et de leur satisfaction envers les institutions financières, *Association des Banquiers Canadiens*, 1998, 378 p.
- Weinberg, J. A. Firm Size, Finance, and Investment. *Economic Quarterly – Federal Reserve Bank of Richmond*, 80 (1), 1994, 19-22.
- Wynant, H. et Hatch, J. *Banks and Small Business Borrowers*, The Western Business School and the University of Western Ontario, London, Canada, 1991.

ANNEXE 1-A :

Fréquences des répondantes se déclarant propriétaires et dirigeantes

QUESTION 1 : Depuis combien d'années dirigez-vous votre propre entreprise ?

NOMBRE D'ANNÉES À LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
2 ans ou moins	61	9 %	9 %
3 à 5 ans	177	26 %	35 %
6 à 9 ans	142	21 %	56 %
10 ans et plus	295	44 %	100 %
TOTAL	675	100 %	-

QUESTION 2 : Actuellement, êtes-vous en affaires seule ou avec un(e) partenaire et quelle est votre participation dans l'entreprise ?

STATUT DE PROPRIÉTÉ DES RÉPONDANTES

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Propriétaire unique	206	33 %	33 %
Propriétaire avec le mari/conjoint	254	41 %	73 %
Propriétaire avec un(e) ou des partenaires	167	27 %	100 %
TOTAL	627	100 %	-

	MAJORITAIRE	ÉGALITAIRE	MINORITAIRE
Propriétaire avec le mari/conjoint	16 %	62 %	22 %
Propriétaire avec un(e) ou des partenaires	19 %	63 %	19 %

QUESTION 3 : Quel est le statut juridique de votre entreprise ?**STATUT JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Incorporée	522	79 %	79 %
Enregistrée ou autre	142	21 %	100 %
TOTAL	664	100 %	-

QUESTION 4 : Combien avez-vous d'employés actuellement ?**NOMBRE D'EMPLOYÉS DES ENTREPRISES DES RÉPONDANTES**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
0	73	11 %	11 %
1 à 4	240	36 %	47 %
5 à 19	226	34 %	81 %
20 et plus	126	19 %	100 %
TOTAL	665	100 %	-

QUESTION 5 : Quel a été votre chiffre d'affaires l'année dernière ?**CHIFFRE D'AFFAIRES**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Moins de 100 000 \$	85	13 %	13 %
100 000 à 999 999 \$	360	55 %	67 %
Plus de 1 million	215	33 %	100 %
TOTAL	660	100 %	-

QUESTION 6 : Quel est le type d'entreprise que vous dirigez ?**SECTEUR D'ACTIVITÉ DES RÉPONDANTES**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Agriculture	48	7 %	7 %
Primaire	6	1 %	8 %
Manufacturier	124	19 %	28 %
Construction	35	5 %	33 %
Transport/communication	43	7 %	40 %
Commerce de gros	22	3 %	43 %
Commerce de détail	144	22 %	66 %
Institutions financières/immobilier	22	3 %	69 %
Services aux entreprises	39	6 %	75 %
Santé, services sociaux et éducation	53	8 %	83 %
Hébergement, restauration et autres services personnels	92	14 %	98 %
Autres	15	2 %	100 %
TOTAL	643	100 %	-

QUESTION 7 : Avant de diriger cette entreprise, aviez-vous une expérience de travail dans ce secteur ?**EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE DANS LE SECTEUR D'ACTIVITÉ**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	358	54 %	54 %
Non	306	46 %	100 %
TOTAL	664	100 %	-

QUESTION 8 : Avant de diriger votre propre entreprise, aviez-vous une expérience de gestion ?

EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE DE GESTION			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	276	42 %	42 %
Non	389	58 %	100 %
TOTAL	665	100 %	-

QUESTION 9 : Quel plus haut niveau de scolarité avez-vous complété ?

PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ COMPLÉTÉ			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Primaire	15	2 %	2 %
Secondaire	258	39 %	41 %
CEGEP ou collégial	200	30 %	71 %
Université (1 ^{er} cycle)	155	23 %	94 %
Université (2 ^e cycle)	37	6 %	100 %
TOTAL	665	100 %	-

QUESTION 10 : Avez-vous suivi une formation en gestion/administration ?

FORMATION ANTÉRIEURE EN GESTION / ADMINISTRATION			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	282	42 %	42 %
Non	385	58 %	100 %
TOTAL	667	100 %	-

QUESTION 11 : Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?

ÂGE DE LA RÉPONDANTE			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Moins de 30 ans	9	7 %	7 %
30 à 35 ans	25	19 %	25 %
36 à 39 ans	13	10 %	35 %
40 à 49 ans	55	41 %	76 %
50 ans et plus	33	24 %	100 %
TOTAL	135	100 %	-

QUESTION 12a) : Durant les cinq dernières années, avez-vous déjà effectué, au nom de votre entreprise, une demande de financement auprès d'une institution financière ?

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE (DERNIERS 5 ANS)			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	537	82 %	82 %
Non	120	18 %	100 %
TOTAL	657	100 %	-

QUESTION 12b) : Si oui, combien de demandes ? (Si vous avez effectué plus d'une demande pour le même projet, indiquez-les toutes).

NOMBRE DE DEMANDES EFFECTUÉES			
1 demande	131	28 %	28 %
2 demandes	129	28 %	56 %
3 demandes	86	19 %	75 %
Plus de 3 demandes	117	25 %	100 %
Moyenne	3,17		
Nombre de répondantes	463		

QUESTION 13 : Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quel type de financement votre entreprise a-t-elle demandé ? (Encercler toutes les réponses valables).

RÉPARTITION DES TYPES DE PRÊTS SOLLICITÉS PAR LES ENTREPRENEURES		
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Prêt à terme	349	67 %
Nouvelle ligne de crédit	174	34 %
Augmentation/prolongation de la ligne de crédit	250	48 %
Autre	78	15 %
Nombre de répondantes	518	-

QUESTION 14 : Combien de vos demandes de financement ont été acceptées ?

NOMBRE DE DEMANDES DE FINANCEMENT ACCEPTÉES	
Moyenne des demandes acceptées	2,58
Taux d'acceptation	81 %
Nombre de répondantes	446

QUESTION 15 : Si vous avez répondu « Non » à la question 12, pourquoi n'avez-vous pas fait de demande de financement au cours des cinq dernières années ?

MOTIFS DE NON RECOURS AU FINANCEMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Aucun besoin de financement	57	48 %
Peur d'un refus de son institution financière	2	2 %
A préféré financer son entreprise par les profits	28	23 %
A obtenu du financement par d'autres moyens	11	9 %
Autre	22	18 %
TOTAL	120	100 %

QUESTION 16 : Au cours des cinq dernières années, avez-vous obtenu une forme d'aide gouvernementale ? (Encercler toutes les réponses valables).

FORME D'AIDE GOUVERNEMENTALE OBTENUE (DERNIERS 5 ANS)		
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Subvention	123	18 %
Prêt garanti	109	16 %
Prêt sans intérêt	33	5 %
Autres	55	8 %
Aucune aide	397	59 %
Nombre de répondantes	674	-

QUESTION 17 : Au cours des cinq dernières années, quels sont les autres services que votre entreprise a utilisés auprès d'une institution financière ? (Encercler toutes les réponses valables).

AUTRES SERVICES UTILISÉS PAR LES RÉPONDANTES		
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Placements	165	25 %
Service de paye	138	21 %
Conseils financiers	144	22 %
Services électroniques	126	20 %
Autre	34	5 %
Aucun	270	42 %
Nombre de répondantes	646	-

QUESTION 18 : Votre entreprise a-t-elle vécu des problèmes particuliers dans ses rapports avec les institutions financières ? (Encercler toutes les réponses valables).

PROBLÈMES VÉCUS DANS LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Refus de financement sans justification valable	83	13 %
A obtenu un financement moins élevé que désiré	94	15 %
Conditions générales de financement trop élevées	152	25 %
A dû être endossée par le conjoint	87	14 %
N'a pas vécu de problème particulier	318	51 %
Nombre de répondantes	618	-

QUESTION 19 : Êtes-vous incommodée par le manque de continuité (changements fréquents) de votre responsable de compte ?

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	217	33 %	33 %
Non	282	43 %	76 %
Ne s'applique pas	156	24 %	100 %
TOTAL	655	100 %	-

QUESTION 20 : Êtes-vous d'avis que votre responsable de compte a des connaissances générales suffisantes ?

NIVEAU SUFFISANT DE CONNAISSANCES GÉNÉRALES DU RESPONSABLE DE COMPTE

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	388	60 %	60 %
Non	125	19 %	79 %
Ne sais pas	134	21 %	100 %
TOTAL	647	100 %	-

QUESTION 21 : Trouvez-vous que votre responsable de compte a une connaissance suffisante de votre secteur d'activité ?

CONNAISSANCE SUFFISANTE DU SECTEUR D'ACTIVITÉ DU RESPONSABLE DE COMPTE

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	239	37 %	37 %
Non	251	39 %	76 %
Ne sais pas	157	24 %	100 %
TOTAL	647	100 %	-

QUESTION 22 : Au cours des deux dernières années, est-ce qu'une femme a été responsable de votre compte ?

RESPONSABLE DE COMPTE DE SEXE FÉMININ (DERNIERS 2 ANS)

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	382	59 %	59 %
Non	265	41 %	100 %
TOTAL	647	100 %	-

QUESTION 23 : Selon vous, votre institution financière appuie-t-elle les femmes entrepreneures (par ex. : programme spécial pour les femmes) ?

APPUI DES FEMMES ENTREPRENEURES PAR L'INSTITUTION FINANCIÈRE

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	78	12 %	12 %
Non	246	38 %	50 %
Ne sais pas	323	50 %	100 %
TOTAL	647	100 %	-

QUESTION 24 : Pensez-vous que vous êtes traitée différemment parce que vous êtes une femme ?

PERCEPTION D'UN TRAITEMENT DIFFÉRENT			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	135	22 %	21 %
Non	365	57 %	79 %
Ne sais pas	135	21 %	100 %
TOTAL	635	100 %	-

QUESTION 25 : Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction générale par rapport aux services de financement obtenus de la part de votre institution financière ?

NIVEAU DE SATISFACTION			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Très satisfaite	66	11 %	11 %
Satisfaite	385	62 %	72 %
Peu satisfaite	135	22 %	94 %
Pas du tout satisfaite	39	6 %	100 %
TOTAL	625	100 %	-

ANNEXE 1-B :

Fréquences des répondantes ayant la perception d'être traitées différemment parce qu'elles sont des femmes

QUESTION 1 : Depuis combien d'années dirigez-vous votre propre entreprise ?

NOMBRE D'ANNÉES À LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
2 ans ou moins	15	11 %	11 %
3 à 5 ans	36	27 %	38 %
6 à 9 ans	31	23 %	61 %
10 ans et plus	53	39 %	100 %
TOTAL	135	100 %	-

QUESTION 2 : Actuellement, êtes-vous en affaires seule ou avec un(e) partenaire et quelle est votre participation dans l'entreprise ?

STATUT DE PROPRIÉTÉ DES RÉPONDANTES

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Propriétaire unique	61	49 %	49 %
Propriétaire avec mon mari/conjoint	36	29 %	78 %
Propriétaire avec un(e) ou des partenaires	28	22 %	100 %
TOTAL	125	100 %	-

	MAJORITAIRE	ÉGALITAIRE	MINORITAIRE
Propriétaire avec mon mari/conjoint	13 %	62 %	25 %
Propriétaire avec un(e) ou des partenaires	18 %	64 %	18 %

QUESTION 3 : Quel est le statut juridique de votre entreprise ?**STATUT JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Incorporée	102	77 %	77 %
Enregistrée ou autre	30	23 %	100 %
TOTAL	132	100 %	-

QUESTION 4 : Combien avez-vous d'employés actuellement ?**NOMBRE D'EMPLOYÉS DES ENTREPRISES DES RÉPONDANTES**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
0	15	11 %	11 %
1 à 4	56	42 %	53 %
5 à 19	43	32 %	86 %
20 et plus	19	14 %	100 %
TOTAL	133	100 %	-

QUESTION 5 : Quel a été votre chiffre d'affaires l'année dernière ?**CHIFFRE D'AFFAIRES**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Moins de 100 000 \$	19	14 %	14 %
100 000 à 999 999 \$	83	62 %	76 %
Plus de 1 million	32	24 %	100 %
TOTAL	134	100 %	-

QUESTION 6 : Quel est le type d'entreprise que vous dirigez ?**SECTEUR D'ACTIVITÉ DES RÉPONDANTES**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Agriculture	2	2 %	2 %
Primaire	2	2 %	4 %
Manufacturier	27	21 %	25 %
Construction	8	6 %	31 %
Transport/communication	7	6 %	37 %
Commerce de gros	1	1 %	38 %
Commerce de détail	33	26 %	64 %
Institutions financières/immobilier	5	4 %	68 %
Services aux entreprises	10	8 %	76 %
Santé, services sociaux et éducation	13	10 %	86 %
Hébergement, restauration et autres services personnels	15	12 %	98 %
Autres	3	2 %	100 %
TOTAL	126	100 %	-

QUESTION 7 : Avant de diriger cette entreprise, aviez-vous une expérience de travail dans ce secteur ?**EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE DANS LE SECTEUR D'ACTIVITÉ**

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	85	64 %	64 %
Non	48	36 %	100 %
TOTAL	133	100 %	-

QUESTION 8 : Avant de diriger votre propre entreprise, aviez-vous une expérience de gestion ?

EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE DE GESTION			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	64	49 %	49 %
Non	67	51 %	100 %
TOTAL	131	100 %	-

QUESTION 9 : Quel plus haut niveau de scolarité avez-vous complété ?

PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ COMPLÉTÉ			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Primaire	2	1 %	1 %
Secondaire	47	35 %	37 %
CEGEP ou collégial	50	37 %	74 %
Université (1 ^{er} cycle)	32	24 %	98 %
Université (2 ^e cycle)	3	2 %	100 %
TOTAL	134	100 %	-

QUESTION 10 : Avez-vous suivi une formation en gestion/administration ?

FORMATION ANTÉRIEURE EN GESTION / ADMINISTRATION			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	63	47 %	47 %
Non	72	53 %	100 %
TOTAL	134	100 %	-

QUESTION 11 : Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?

ÂGE DE LA RÉPONDANTE			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Moins de 30 ans	9	7 %	7 %
30 à 35 ans	25	19 %	25 %
36 à 39 ans	13	10 %	35 %
40 à 49 ans	55	41 %	76 %
50 ans et plus	33	24 %	100 %
TOTAL	135	100 %	-

QUESTION 12a) : Durant les cinq dernières années, avez-vous déjà effectué, au nom de votre entreprise, une demande de financement auprès d'une institution financière ?

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE (DERNIERS 5 ANS)			
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	116	87 %	87 %
Non	18	13 %	100 %
TOTAL	134	100 %	-

QUESTION 12b) : Si oui, combien de demandes ? (Si vous avez effectué plus d'une demande pour le même projet, indiquez-les toutes).

NOMBRE DE DEMANDES EFFECTUÉES			
1 demande	35	34 %	34 %
2 demandes	29	28 %	62 %
3 demandes	16	16 %	78 %
Plus de 3 demandes	23	22 %	100 %
Moyenne	2,79		
Nombre de répondantes	103		

QUESTION 13 : Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quel type de financement votre entreprise a-t-elle demandé ? (Encercler toutes les réponses valables).

RÉPARTITION DES TYPES DE PRÊTS SOLLICITÉS PAR LES ENTREPRENEURES		
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Prêt à terme	65	59 %
Nouvelle ligne de crédit	47	43 %
Augmentation/prolongation de la ligne de crédit	70	64 %
Autre	12	11 %
Nombre de répondantes	110	-

QUESTION 14 : Combien de vos demandes de financement ont été acceptées ?

NOMBRE DE DEMANDES DE FINANCEMENT ACCEPTÉES	
Moyenne des demandes acceptées	1,97
Taux d'acceptation	71 %
Nombre de répondantes	93

QUESTION 15 : Si vous avez répondu « Non » à la question 12, pourquoi n'avez-vous pas fait de demande de financement au cours des cinq dernières années ?

MOTIFS DE NON RECOURS AU FINANCEMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Aucun besoin de financement	7	39 %
Peur d'un refus de son institution financière	1	5 %
A préféré financer son entreprise par les profits	1	5 %
A obtenu du financement par d'autres moyens	6	34 %
Autre	3	17 %
TOTAL	18	100 %

QUESTION 16 : Au cours des cinq dernières années, avez-vous obtenu une forme d'aide gouvernementale ? (Encercler toutes les réponses valables).

FORME D'AIDE GOUVERNEMENTALE OBTENUE (DERNIERS 5 ANS)		
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Subvention	28	22 %
Prêt garanti	29	22 %
Prêt sans intérêt	11	8 %
Autres	8	6 %
Aucune aide	74	57 %
Nombre de répondantes	130	-

QUESTION 17 : Au cours des cinq dernières années, quels sont les autres services que votre entreprise a utilisés auprès d'une institution financière ? (Encercler toutes les réponses valables).

AUTRES SERVICES UTILISÉS PAR LES RÉPONDANTES		
	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Placements	28	22 %
Service de paye	25	20 %
Conseils financiers	33	26 %
Services électroniques	27	21 %
Autres	7	5 %
Aucun	56	44 %
Nombre de répondantes	128	-

QUESTION 18 : Votre entreprise a-t-elle vécu des problèmes particuliers dans ses rapports avec les institutions financières ? (Encercler toutes les réponses valables).

PROBLÈMES VÉCUS DANS LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
Refus de financement sans justification valable	33	29 %
A obtenu un financement moins élevé que désiré	37	33 %
Conditions générales de financement trop élevées	58	52 %
A dû être endossée par le conjoint	30	27 %
N'a pas vécu de problème particulier	23	21 %
Nombre de répondantes	112	-

QUESTION 19 : Êtes-vous incommodée par le manque de continuité (changements fréquents) de votre responsable de compte ?

EXPÉRIENCE ANTÉRIEURE DE GESTION

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	57	44 %	44 %
Non	47	36 %	80 %
Ne s'applique pas	26	20 %	100 %
TOTAL	130	100 %	-

QUESTION 20 : Êtes-vous d'avis que votre responsable de compte a des connaissances générales suffisantes ?

NIVEAU SUFFISANT DE CONNAISSANCES GÉNÉRALES DU RESPONSABLE DE COMPTE

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	58	44 %	44 %
Non	40	31 %	75 %
Ne sais pas	33	25 %	100 %
TOTAL	131	100 %	-

QUESTION 21 : Trouvez-vous que votre responsable de compte a une connaissance suffisante de votre secteur d'activité ?

CONNAISSANCE SUFFISANTE DU SECTEUR D'ACTIVITÉ DU RESPONSABLE DE COMPTE

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	26	19 %	19 %
Non	84	63 %	82 %
Ne sais pas	24	18 %	100 %
TOTAL	134	100 %	-

QUESTION 22 : Au cours des deux dernières années, est-ce qu'une femme a été responsable de votre compte ?

RESPONSABLE DE COMPTE DE SEXE FÉMININ (DERNIERS 2 ANS)

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	72	55 %	55 %
Non	58	45 %	100 %
TOTAL	130	100 %	-

QUESTION 23 : Selon vous, votre institution financière appuie-t-elle les femmes entrepreneures (par ex. : programme spécial pour les femmes) ?

APPUI DES FEMMES ENTREPRENEURES PAR L'INSTITUTION FINANCIÈRE

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	6	5 %	5 %
Non	93	70 %	75 %
Ne sais pas	33	25 %	100 %
TOTAL	132	100 %	-

QUESTION 24 : Pensez-vous que vous êtes traitée différemment parce que vous êtes une femme ?

PERCEPTION D'UN TRAITEMENT DIFFÉRENT

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Oui	135	100 %	100 %
Non	0	0 %	100 %
Ne sais pas	0	0 %	100 %
TOTAL	135	100 %	-

QUESTION 25 : Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction générale par rapport aux services de financement obtenus de la part de votre institution financière ?

NIVEAU DE SATISFACTION

	FRÉQUENCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULÉ
Très satisfaite	2	2 %	2 %
Satisfaite	50	39 %	41 %
Peu satisfaite	56	44 %	84 %
Pas du tout satisfaite	20	16 %	100 %
TOTAL	128	100 %	-

ANNEXE 1-C : Comparaisons des fréquences

Note : lorsque la valeur de p est égale ou supérieure à 10 %, elle n'est pas présentée.

QUESTION 1 : Depuis combien d'années dirigez-vous votre propre entreprise ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
2 ans ou moins	46	75 %	15	25 %	61
3 à 5 ans	141	80 %	36	20 %	177
6 à 9 ans	111	78 %	31	23 %	142
10 ans et plus	242	82 %	53	18 %	295
TOTAL	540	80 %	135	20 %	675

QUESTION 2 : Actuellement, êtes-vous en affaires seule ou avec un(e) partenaire et quelle est votre participation dans l'entreprise ?

	NON		OUI		TOTAL
Propriétaire unique	145	70 %	61	30 %	206
Propriétaire avec mon mari/conjoint	218	86 %	36	14 %	254
Propriétaire avec un(e) ou des partenaire(s)	139	83 %	28	17 %	167
TOTAL	502	80 %	125	20 %	627

$p < 1\%$

¹¹ « Non », signifie que les répondantes ont affirmé ne pas se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.

¹² « Oui », signifie que les répondantes ont affirmé se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.

QUESTION 2 (Suite)

	NON		OUI		TOTAL
Propriétaire avec mon mari/conjoint					
Majoritaire	35	88%	5	13%	40
Égalitaire	135	86%	22	14%	157
Minoritaire	48	84%	9	16%	57
TOTAL	218	86%	36	14%	254

	NON		OUI		TOTAL
Propriétaire avec un(e) ou des partenaires					
Majoritaire	27	84%	5	16%	32
Égalitaire	86	83%	18	17%	104
Minoritaire	26	84%	5	16%	31
TOTAL	139	83%	28	17%	167

QUESTION 3 : Quel est le statut juridique de votre entreprise ?

	NON		OUI		TOTAL
Incorporée	420	80%	102	20%	522
Enregistrée ou autre	112	79%	30	21%	142
TOTAL	532	80%	132	20%	664

QUESTION 4: Combien avez-vous d'employés actuellement ?

	NON		OUI		TOTAL
0	58	79 %	15	21 %	73
1 à 4	184	77 %	56	23 %	240
5 à 19	183	81 %	43	19 %	226
20 et plus	107	85 %	19	15 %	126
TOTAL	532	80 %	133	20 %	665

QUESTION 5: Quel a été votre chiffre d'affaires l'année dernière ?

	NON		OUI		TOTAL
Moins de 100 000 \$	66	78 %	19	22 %	85
100 000 \$ à 999 999 \$	277	77 %	83	23 %	360
Plus de 1 million	183	85 %	32	15 %	215
TOTAL	526	80 %	134	20 %	660

 $p < 10\%$

QUESTION 6 : Quel est le type d'entreprise que vous dirigez ?

	NON		OUI		TOTAL
Agriculture	46	96%	2	4%	48
Primaire	4	67%	2	33%	6
Manufacturier	97	78%	27	22%	124
Construction	27	77%	8	23%	35
Transport/communication	36	84%	7	16%	43
Commerce de gros	21	95%	1	5%	22
Commerce de détail	111	77%	33	23%	144
Institutions financières/immobilier	17	77%	5	23%	22
Service aux entreprises	29	74%	10	26%	39
Santé, services sociaux et éducation	40	75%	13	25%	53
Héberg., rest. et autres services pers.	77	84%	15	16%	92
Autres	12	80%	3	20%	15
TOTAL	517	80%	126	20%	643

	NON		OUI		TOTAL
Garanties	174	82%	39	18%	213
Commerce	132	80%	34	20%	166
Services et autres	211	80%	53	20%	264
TOTAL	517	80%	126	20%	643

QUESTION 7 : Avant de diriger cette entreprise, aviez-vous une expérience de travail dans ce secteur ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	273	76 %	85	24 %	358
Non	258	84 %	48	16 %	306
TOTAL	531	80 %	133	20 %	664

 $p < 1\%$ **QUESTION 8 :** Avant de diriger votre propre entreprise, aviez-vous une expérience de gestion ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	212	77 %	64	23 %	276
Non	322	83 %	67	17 %	389
TOTAL	534	80 %	131	20 %	665

 $p < 10\%$ **QUESTION 9 :** Quel plus haut niveau de scolarité avez-vous complété ?

	NON		OUI		TOTAL
Primaire	13	87 %	2	13 %	15
Secondaire	211	82 %	47	18 %	258
CEGEP ou collégial	150	75 %	50	25 %	200
Université (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	157	82 %	35	18 %	192
TOTAL	531	80 %	134	20 %	665

¹¹ « Non », signifie que les répondantes ont affirmé ne pas se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.¹² « Oui », signifie que les répondantes ont affirmé se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.

QUESTION 10 : Avez-vous suivi une formation en gestion/administration ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	219	78%	63	22%	282
Non	313	81%	72	19%	385
TOTAL	532	80%	135	20%	667

QUESTION 11 : Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?

	NON		OUI		TOTAL
Moins de 29 ans	31	78%	9	23%	40
30 à 35 ans	73	74%	25	26%	98
36 à 39 ans	87	87%	13	13%	100
40 à 49 ans	207	79%	55	21%	262
50 ans et plus	138	81%	33	19%	171
TOTAL	536	80%	135	20%	671

QUESTION 12a) : Durant les cinq dernières années, avez-vous déjà effectué, au nom de votre entreprise, une demande de financement auprès d'une institution financière ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	421	78%	116	22%	537
Non	102	85%	18	15%	120
TOTAL	523	80%	134	20%	657

¹¹ «Non», signifie que les répondantes ont affirmé ne pas se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.¹² «Oui», signifie que les répondantes ont affirmé se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.

QUESTION 12b) : Si oui, combien de demandes? (Si vous avez effectué plus d'une demande pour le même projet, indiquez-les toutes).

NOMBRE DE DEMANDES EFFECTUÉES	NON		OUI		TOTAL
1 demande	96	73 %	35	27 %	131
2 demandes	100	77 %	29	22 %	129
3 demandes	70	81 %	16	19 %	86
Plus de 3 demandes	94	80 %	23	20 %	117
TOTAL	360	78 %	103	23 %	463
MOYENNE DE DEMANDES EFFECTUÉES	3,28		2,79		

QUESTION 13 : Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quel type de financement votre entreprise a-t-elle demandé? (Encercler toutes les réponses valables).

	NON		OUI		TOTAL
Prêt à terme	284	81 %	65	19 %	349
Nouvelle ligne de crédit	127	73 %	47	27 %	174
Augm./prolongation de la ligne de crédit	180	72 %	70	28 %	250
Autre	66	85 %	12	15 %	78
Nombre de répondantes	408	79 %	110	21 %	518

QUESTION 14 : Combien de vos demandes de financement ont été acceptées ?**NOMBRE DE DEMANDES DE FINANCEMENT ACCEPTÉES**

Moyenne des demandes acceptées	2,74	1,97
Taux d'acceptation	84 %	71 %

QUESTION 15 : Si vous avez répondu «Non» à la question 12, pourquoi n'avez-vous pas fait de demande de financement au cours des cinq dernières années ?

	NON		OUI		TOTAL
Aucun besoin de financement	62	89 %	8	11 %	70
Peur d'un refus de son inst. financière	16	80 %	4	20 %	20
A financé son entreprise par les profits	31	86 %	5	14 %	36
A obtenu du financ. par d'autres moyens	8	50 %	8	50 %	16
TOTAL	55	76 %	17	24 %	72

QUESTION 16 : Au cours des cinq dernières années, avez-vous obtenu une forme d'aide gouvernementale ? (Encercler toutes les réponses valables).

	NON		OUI		TOTAL
Subvention	95	77 %	28	23 %	123
Prêt garanti	80	73 %	29	27 %	109
Prêt sans intérêt	22	67 %	11	33 %	33
Autres	47	85 %	8	15 %	55
Aucune aide	323	81 %	74	19 %	397
Nombre de répondantes	544	81 %	130	19 %	674

 $p < 5 %$

QUESTION 17 : Au cours des cinq dernières années, quels sont les autres services que votre entreprise a utilisés auprès d'une institution financière ? (Encercler toutes les réponses valables).

	NON		OUI		TOTAL
Placements	137	83 %	28	17 %	165
Service de paye	113	82 %	25	18 %	138
Conseils financiers	111	77 %	33	23 %	144
Services électroniques	99	79 %	27	21 %	126
Autres	27	79 %	7	21 %	34
Aucun	214	79 %	56	21 %	270
Nombre de répondantes	553	81 %	128	19 %	681

QUESTION 18 : Votre entreprise a-t-elle vécu des problèmes particuliers dans ses rapports avec les institutions financières ? (Encercler toutes les réponses valables).

	NON		OUI		TOTAL
Refus de financement sans justification valable	50	60 %	33	40 %	83
A obtenu un financement moins élevé que désiré	57	61 %	37	39 %	94
Conditions générales de financement trop élevées	94	62 %	58	38 %	152
A dû être endossée par le conjoint	57	66 %	30	34 %	87
N'a pas vécu de problème particulier	295	93 %	23	7 %	318
Nombre de répondantes	506	82 %	112	18 %	618

$p < 1\%$

QUESTION 19 : Êtes-vous incommodée par le manque de continuité (changements fréquents) de votre responsable de compte ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	160	74 %	57	26 %	217
Non	235	83 %	47	17 %	282
Ne s'applique pas	130	83 %	26	17 %	156
TOTAL	525	80 %	130	20 %	655

 $p < 5\%$ **QUESTION 20 :** Êtes-vous d'avis que votre responsable de compte a des connaissances générales suffisantes ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	330	85 %	58	15 %	388
Non	85	68 %	40	32 %	125
Ne sais pas	101	75 %	33	25 %	134
TOTAL	516	80 %	131	20 %	647

 $p < 1\%$ ¹¹ «Non», signifie que les répondantes ont affirmé ne pas se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.¹² «Oui», signifie que les répondantes ont affirmé se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.

QUESTION 21 : Trouvez-vous que votre responsable de compte a une connaissance suffisante de votre secteur d'activité ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	213	89 %	26	11 %	239
Non	167	67 %	84	33 %	251
Ne sais pas	133	85 %	24	15 %	157
TOTAL	513	79 %	134	21 %	647

 $p < 1\%$ **QUESTION 22 :** Au cours des deux dernières années, est-ce qu'une femme a été responsable de votre compte ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	310	81 %	72	19 %	382
Non	207	78 %	58	22 %	265
TOTAL	517	80 %	130	20 %	647

QUESTION 23 : Selon vous, votre institution financière appuie-t-elle les femmes entrepreneures (par ex. : programme spécial pour les femmes) ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	72	92 %	6	8 %	78
Non	153	62 %	93	38 %	246
Ne sais pas	290	90 %	33	10 %	323
TOTAL	515	80 %	132	20 %	647

 $p < 1\%$ ¹¹ « Non », signifie que les répondantes ont affirmé ne pas se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.¹² « Oui », signifie que les répondantes ont affirmé se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.

QUESTION 24 : Pensez-vous que vous êtes traitée différemment parce que vous êtes une femme ?

	NON ¹¹		OUI ¹²		TOTAL
Oui	0	0 %	135	100 %	135
Non	365	100 %	0	0 %	365
Ne sais pas	135	100 %	0	0 %	135
TOTAL	500	79 %	135	21 %	635

QUESTION 25 : Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction générale par rapport aux services de financement obtenus de la part de votre institution financière ?

	NON		OUI		TOTAL
Très satisfaite et satisfaite	335	87 %	50	13 %	385
Peu satisfaite	79	59 %	56	41 %	135
Pas du tout satisfaite	19	49 %	20	51 %	39
TOTAL	433	78 %	126	22 %	559

 $p < 1\%$ ¹¹ «Non», signifie que les répondantes ont affirmé ne pas se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.¹² «Oui», signifie que les répondantes ont affirmé se sentir traitées différemment du fait qu'elles soient des femmes.

ANNEXE 2 :

Lettre de présentation et questionnaire 1 : La perception des entrepreneures

GRUPE CONSEIL SUR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Le 16 mars 2000

Bonjour Madame,

Le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, mis sur pied par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et composé de représentants du gouvernement, des institutions financières et des associations d'entrepreneurs, aimerait obtenir votre collaboration pour une enquête qu'il effectue sur **l'accès au financement des femmes d'affaires**.

Vos réponses sont très importantes, puisqu'elles nous permettront de mieux comprendre la relation qu'ont les femmes entrepreneures avec leur institution financière lors de leur demande de financement. Les résultats de cette enquête pourront servir à faire des recommandations aux institutions financières. **Soyez assurées que vos réponses demeureront strictement confidentielles.**

Nous vous remercions de bien vouloir remplir ce sondage et nous le retourner avant le **30 mars 2000** au numéro de télécopieur suivant **514-861-8932**

M. Pierre Cléroux

Responsable du sous-comité sur le financement

Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin

et vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

N.B. : Si vous avez déjà répondu à ce sondage, s'il vous plaît veuillez l'ignorer.

SONDAGE SUR LES FEMMES ET LE FINANCEMENT

Pour chacune des questions qui suivent, encerclez la réponse pertinente, à moins d'indications contraires.

PROFIL DE L'ENTREPRENEURE

1. Depuis combien d'années dirigez-vous votre propre entreprise ?
 1. 2 ans ou moins
 2. 3 à 5 ans
 3. 6 à 9 ans
 4. 10 ans et plus
 5. Je ne suis pas propriétaire de l'entreprise que je dirige (**Passez à la Question 3**)
2. Actuellement, êtes-vous en affaires seule ou avec un(e) partenaire et quelle est votre participation dans l'entreprise ?
 - A. Propriétaire unique
 - B. Propriétaire avec mon mari/conjoint
Votre participation (encerclez le chiffre) 1 Majoritaire 2 Égalitaire 3 Minoritaire
 - C. Propriétaire avec un(e) ou des partenaire(s)
Votre participation (encerclez le chiffre) 1 Majoritaire 2 Égalitaire 3 Minoritaire
Sexe du/des partenaire(s) Homme _____ (nombre)
Femme _____ (nombre)
3. Quel est le statut juridique de votre entreprise ?
 1. incorporée (personne morale)
 2. enregistrée ou autre
4. Combien avez-vous d'employés actuellement ?
 1. 0
 2. 1 à 4
 3. 5 à 19
 4. 20 à 49
 5. 50 à 99
 6. 100 à 400
 7. 500 et plus
5. Quel a été votre chiffre d'affaires l'année dernière ?
 1. moins de 30 000 \$
 2. 30 000 \$ à 99 999 \$
 3. 100 000 \$ à 249 000 \$
 4. 250 000 \$ à 499 999 \$
 5. 500 000 \$ à 999 999 \$
 6. 1 à 5 millions \$
 7. plus de 5 millions \$
6. Quel est le type d'entreprise que vous dirigez (ex. : un restaurant)? (Indiquez le type).
7. Avant de diriger cette entreprise, aviez-vous une expérience de travail dans ce secteur ?
 1. Oui
 2. Non
8. Avant de diriger votre propre entreprise, aviez-vous une expérience de gestion ?
 1. Oui
 2. Non

9. Quel plus haut niveau de scolarité avez-vous complété ?
1. Primaire
 2. Secondaire
 3. GEGEP ou Collégial
 4. Université (premier cycle)
 5. Université (deuxième cycle)
10. Avez-vous suivi une formation en gestion/administration ?
1. Oui 2. Non
11. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?
1. 25 ans et moins
 2. 26 à 29 ans
 3. 30 à 35 ans
 4. 36 à 39 ans
 5. 40 à 49 ans
 6. 50 ans et plus

CONTACTS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES (BANQUES, CAISSES POPULAIRES)

12. Durant les cinq dernières années, avez-vous déjà effectué, au nom de votre entreprise, une demande de financement auprès d'une institution financière ?
1. Oui. Combien de demandes ?
(Si vous avez effectué plus d'une demande pour le même projet, indiquez-les toutes)
 2. Non (Passez à la question 15)
13. Si vous avez répondu « Oui » à la question précédente, quel type de financement votre entreprise a-t-elle demandé ? (Encercler toutes les réponses valables)
1. Prêt à terme
 2. Nouvelle ligne de crédit
 3. Augmentation/prolongation de la ligne de crédit
 4. Autre (Précisez)
14. Combien de vos demandes de financement ont été acceptées ?
15. Si vous avez répondu « Non » à la question 12, pourquoi n'avez-vous pas fait de demande de financement au cours des cinq dernières années ?
1. aucun besoin de financement
 2. peur d'avoir un refus de son institution financière. Pourquoi ?
 3. a préféré financer son entreprise par les profits qu'elle a générés
 4. a obtenu du financement par d'autres moyens (parents, amis, fournisseurs, etc.)
 5. autre (Précisez) :
16. Au cours des cinq dernières années, avez-vous obtenu une forme d'aide gouvernementale ? (Encercler toutes les réponses valables)

1. subvention
2. prêt garanti
3. prêt sans intérêt
4. autres. Précisez.
5. aucune aide

17. Au cours des cinq dernières années, quels sont les autres services que votre entreprise a utilisés auprès d'une institution financière? (Encercler toutes les réponses valables)

1. placements
2. services de paye
3. conseils financiers
4. services électroniques en ligne
5. autres
6. aucune

SATISFACTION DE LA RELATION AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

18. Votre entreprise a-t-elle vécu des problèmes particuliers dans ses rapports avec les institutions financières? (Encercler toutes les réponses valables)

1. Refus de financement sans justification valable
2. A obtenu un financement moins élevé que désiré
3. Conditions générales de financement trop élevées (taux d'intérêt, garanties)
4. A dû être endossée par le conjoint
5. Autre (veuillez préciser)
6. N'a pas vécu de problème particulier

19. Êtes-vous incommodée par le manque de continuité (changements fréquents) de votre responsable de compte?

1. Oui
2. Non
3. Ne s'applique pas

20. Êtes-vous d'avis que votre responsable de compte a des connaissances générales suffisantes?

1. Oui
2. Non
3. Ne sais pas

21. Trouvez-vous que votre responsable de compte a une connaissance suffisante de votre secteur d'activité?

1. Oui
2. Non
3. Ne sais pas

22. Au cours des deux dernières années, est-ce qu'une femme a été responsable de votre compte?

1. Oui
2. Non

23. Selon vous, votre institution financière appuie-t-elle les femmes entrepreneures (par ex. : programme spécial pour les femmes)?

1. Oui
2. Non
3. Ne sais pas

24. Pensez-vous que vous êtes traité différemment parce que vous êtes une femme?

1. Oui
2. Non
3. Ne sais pas

25. Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction générale par rapport aux services de financement obtenus de la part de votre institution financière?

1. Très satisfaite
2. Satisfaite
3. Peu satisfaite
4. Pas du tout satisfaite

ANNEXE 3 : Questionnaire 2 : Le point de vue des institutions financières

PROBLÉMATIQUE 1 : Rotation des directeurs de comptes

Le Rapport indique ce qui suit :

« Pour les femmes entrepreneures, la décision liée à l'obtention du crédit est liée entre autres à la personnalité du directeur de comptes et à la relation de confiance qu'elles ont établie avec ce dernier. Il leur apparaît important de se faire connaître de l'institution financière... Aussi, elles déplorent le fait qu'il y ait une rotation fréquente du personnel dans les institutions financières, en particulier des personnes occupant les fonctions de directeur de comptes. Sur ce point, le témoignage des femmes entrepreneures rejoint les résultats d'une enquête effectuée en 1997 par l'Association des banquiers canadiens. »

QUESTION : À votre connaissance, votre banque a-t-elle pris des mesures pour corriger cette situation ou en limiter les effets?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez donner un exemple.

PROBLÉMATIQUE 2 : Manque de formation des directeurs de comptes

Le Rapport recommande ce qui suit :

« Que les institutions financières intègrent à court terme dans leurs programmes de développement des ressources humaines une formation adaptée aux spécialistes en crédit et aux directeurs de comptes, leur permettant :

- de mieux connaître les particularités des PME dirigées par des femmes et l'importance de ces dernières dans l'économie québécoise;
- d'acquérir des attitudes appropriées aux besoins et aux attentes des femmes entrepreneures;
- de développer des habiletés en matière de conseils aux entrepreneures dans leur démarche de financement.»

QUESTION : Selon vous, votre banque a-t-elle mis en place des moyens pour rejoindre les objectifs décrits plus haut ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez donner un exemple.

PROBLÉMATIQUE 3 : Exigence d'un cautionnement du conjoint

Le Rapport indique ce qui suit :

« ...elles (les femmes) sont aussi plus susceptibles d'être obligées d'obtenir le cautionnement du conjoint (25%) que les PME détenues par des hommes (13%). Cette situation semble découler toutefois directement de leur avoir net moins élevé et de leurs sources de revenus beaucoup plus restreintes... »

À cet égard, le Rapport recommande :

« que les institutions financières révisent leur pratique quant à la demande de cautionnement du conjoint ».

QUESTION : À votre connaissance, votre banque est-elle sensible à cette réalité?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez donner un exemple de procédures susceptibles d'améliorer la situation.

PROBLÉMATIQUE 4 :**Support des institutions financières pour souligner les succès des femmes entrepreneures**

Le Rapport recommande ce qui suit:

« Que les institutions financières, les sociétés de capital de risque et les réseaux intéressés, notamment le Réseau des femmes d'affaires du Québec, l'Association des collaboratrices et partenaires en affaires et la Fondation de l'entrepreneurship:

- insistent auprès des organisateurs de concours existants pour qu'ils soulignent davantage les succès et la contribution des femmes entrepreneures dans l'économie du Québec, tout en faisant connaître l'appui apporté par les institutions financières et les sociétés de capital de risque aux entreprises dirigées par les femmes,
- encouragent et soutiennent les entrepreneures dans le processus de dépôt des candidatures à de tels concours.»

QUESTION : À votre connaissance, votre banque a-t-elle pris certaines initiatives afin de promouvoir les succès des femmes entrepreneures ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez donner un exemple.

PROBLÉMATIQUE 5 : Occupation des postes de directeurs de comptes par des femmes

Le Rapport recommande ce qui suit:

« Que les postes de directeurs de comptes dans les institutions financières... soient comblés à 50% par des femmes d'ici 5 ans ».

QUESTION : À votre connaissance, quel est le pourcentage de postes de directeurs de comptes occupés par des femmes dans votre institution ?

Si ce pourcentage n'atteint pas actuellement 50%, existe-t-il certaines mesures prises pour atteindre un tel objectif ?

PROBLÉMATIQUE 6 : Information et formation destinées aux femmes entrepreneures

Le Rapport recommande ce qui suit:

« Que les institutions financières soutiennent, en partenariat avec les réseaux intéressés, la mise en place d'activités d'information et de formation destinées aux entrepreneures, visant notamment la connaissance des pratiques en matière de financement et de montage financier, ainsi que des différentes sources de financement:

QUESTION : À votre connaissance, votre banque a-t-elle pris des mesures vis-à-vis cette recommandation ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez donner un exemple.